



Le Messenger

HOCHSTATT



Janvier 2016



Sommaire

- 3 Le mot du Maire
- 4 Réalisations & investissements 2015
- 5 Perspectives 2016 - 2017
- 6 Journée citoyenne
- 8 Association des Bénévoles de l'Œuvre Schyrr
- 10 Les Œuvres Saints Pierre et Paul
- 12 Association les Amis de l'Orgue
- 13 Union Nationale des Combattants
- 14 Société de chant Concordia
- 14 Société de Musique
- 16 Ecole de Musique
- 16 Amicale des Boulistes
- 17 Association des Œuvres Socio-Educatives
- 18 Association Sport Culture et Loisirs
- 23 Le Comité des Fêtes
- 24 Amicale des Sapeurs Pompiers
- 25 Centre de Première Intervention
- 26 Amicale des Donneurs de Sang
- 27 Au fil des mois... 2015
- 32 Civisme
- 32 Ecole maternelle
- 33 Ecole primaire
- 34 Accueil de loisirs « les P'tits Choux »
- 35 Association forestière
- 36 Les brigades vertes
- 38 Communauté de Communes
- 42 Intercommunalité
- 44 PLUI
- 45 Etat civil
- 46 Nouveau commerçant
- 47 Agenda 2016

Directeur de la publication

Michel WILLEMANN

Commission de Communication

Martine BUIRETTE, Véronique MULLER, Belinda MARCHAL, Fanny FOLTZER, Marie-Thérèse BARTH, Guy LOCHER, Marc HAEGELIN, Jean-Pierre BADER, Matthieu HECKLEN, Françoise RITTELMAYER.

Création graphique

KXO · www.kxocreation.com

Tirage & Impression

1100 exemplaires - AZ Imprimerie

Tirage

1100 exemplaires

Remerciements

AFFHOLDER Josiane · BACH Danièle
BARTH Marie-Thérèse · BASCHUNG Amaury
BORTMANN Claudie · BUIRETTE Gilles
BURGY Jean Louis · EICHINGER Jacques
FRANCISCO Fernando · HECKLEN Marie-Odile
HECKLEN Jean Marie · HELL Pierre
HENGEL Chantal · JAUSY Élodie
KOENIG Maurice · LE TALLEC Soazic
LINDAUER Nicole · LENGERT Claudine
LENGERT René · LOVATO Christian
LOCHER Guy · NAEGELLEN Caroline
PINHEIRO Cyrille · POIREY Fanny
REYMANN Isabelle · SAUNER Jean-Marie
SCHMITT Janine · SCHMITT Karin
SCHMITT Sandrine & Séverine
SIEGEL Emmanuel · SPEYBROEK Jean Michel
STREHLER Jean François · VIRON Marie
WEIGEL Josiane · WINDENBERGER Nathalie
WILLEMANN Michel · WOHL Pierre

Un grand merci à toutes les personnes qui nous ont fourni photos et documents pour illustrer ce bulletin.



A l'aube de cette nouvelle année, le Mot du Maire est pour moi l'occasion de vous souhaiter en mon nom personnel, celui de l'équipe municipale et intercommunale, élus et agents, mes meilleurs vœux pour 2016.

Des vœux de bonne santé pour vous, vos familles et vos proches.

Des vœux de sérénité, de joie et de bonheur, avec l'espoir que cette année, à peine entamée, soit moins chaotique que 2015.

En effet, comment ne pas évoquer, un instant, les jours sombres vécus par notre république, en janvier et novembre, suite aux ignobles attentats terroristes ; les récurrentes catastrophes naturelles dans le sud de notre pays, hélas marquées par de nombreuses pertes humaines.

Ayons une pensée pour toutes les victimes mais aussi pour les plus démunis et plus proches de vous, pour celles et ceux qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2015.

Les situations politique, administrative et financière de notre beau pays ne s'arrangent pas et, comme je l'écrivais dans le mot des derniers feuillets, des décisions difficiles mais cruciales devront être prises dans un avenir proche (conséquences de la loi NOTRe, fiscalité).

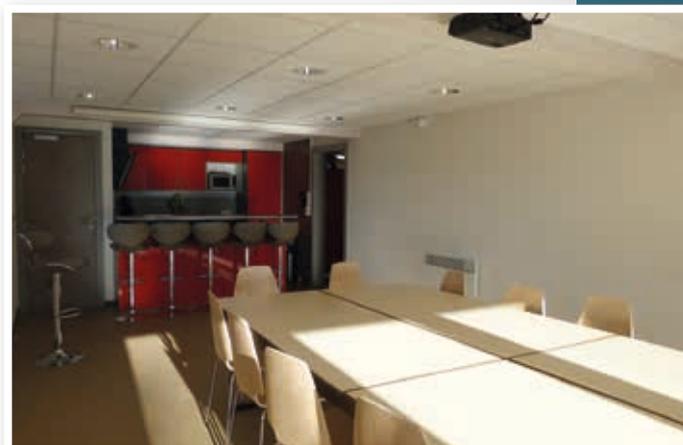
Vous pouvez compter sur ma détermination et mon optimisme raisonnable, ceux de mes adjoints et conseillers, pour garder le cap et passer au travers de la tempête dans les meilleures des conditions.

Ce Messenger 2016 que vous aurez plaisir à découvrir est une occasion pour remercier l'ensemble du monde associatif, culturel ou sportif ; remercier toutes celles et ceux qui d'une manière ou d'une autre participent positivement à la vie de notre collectivité territoriale.

Plus que jamais la solidarité et la fraternité doivent être le mortier permettant la construction d'un futur différent.

Je vous souhaite bonne lecture du Messenger 2016 et vous réitère mes vœux les plus optimistes et chaleureux.

Michel WILLEMANN,
le 1^{er} janvier 2016



Chiffres CLÉS

Centre de Première Intervention

165 000€

Janvier à avril

- > Démolition 11 000€
- > Charpente et menuiserie 25 000€
- > Plâtrerie 13 000€
- > Electricité 41 000€
- > Sanitaire 7 000€
- > Menuiserie intérieure 22 000€
- > Carrelage et sols souples 15 000€
- > Peinture 3 000€
- > Maîtrise d'œuvre architecte, mission SPS et frais annexes 28 000€

Subvention du Conseil Départemental du Haut-Rhin 25 000€

Restaurant «La Parenthèse»

7 500€

Février

- > Remplacement du chauffage électrique

A la mairie

13 000€

Avril

- > Gestion Electronique des Documents (GED) mise en place et virtualisation du serveur

Ecoles

83 000€

Juillet

Elémentaire

- > Toiture 42 500€
- > Réfection intérieure 32 000€

Maternelle

- > Réfection chauffage 5 000€
- > Divers 3 500€

+ 500€ > 170 baudriers distribués à TOUS les élèves

A la mairie

6 500€

Octobre

- > Mise en place de stores extérieurs

RÉHABILITATION DE L'ORGUE

En concomitance avec les travaux de rénovation intérieure de l'église, la réhabilitation de l'orgue se concrétise et s'étalera sur une **durée d'environ 7 mois**. Ce projet bénéficie d'une subvention départementale et du soutien financier de la Fondation du Patrimoine, le reste étant pris en charge par l'Association des Amis de l'Orgue Callinet.

ÉGLISE : RÉNOVATION INTÉRIEURE

Ces travaux ont débuté le 2 novembre dernier et se poursuivront pendant **4 mois** environ. L'édifice sera fermé durant les travaux.

La Commune de Hochstatt assure la maîtrise d'ouvrage en concertation et avec la participation financière du Conseil de Fabrique et de l'Association des Œuvres Saints Pierre et Paul.

AMÉNAGEMENT : RUE DE LA CHAPELLE

Les travaux d'**enfouissement des réseaux** (téléphone, électricité, éclairage public, modification du réseau numéricable) et **aménagement de la voirie** (de la chapelle bleue jusqu'au croisement avec la rue Haenlin) seront réalisés.

A noter que ces travaux font l'objet d'une subvention à hauteur de 40 % des travaux d'enfouissement émanant du syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin. Une autre demande de subvention a été formulée auprès du Conseil départemental. Ce chantier est prévu au printemps prochain.



RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA GRAND'RUE

Le projet relatif à la **réfection de la voirie** et à l'**installation de l'éclairage public** de la Grand'Rue, comprise entre le transformateur et le carrefour de la rue Foltzer et de la rue des Bergers, a été confié à un bureau d'études. Une demande de subvention a également été sollicitée auprès du Conseil départemental.



CANDÉLABRES : RUE DE LA VALLÉE ET RUE DES CIGOGNES

Après les travaux d'enfouissement et de création du réseau électrique exécutés en 2015, il a été décidé de la **mise en place de candélabres** dans ces tronçons de rues.

UN BÂTIMENT COMMUNAL DANS LA FUTURE ZONE DE CHALANDISE

Ce projet dédié au **commerce de proximité** et de **produits locaux** a fait l'objet d'un accord de dotation émanant de l'Etat de l'ordre de 100 000 €.

Les travaux de cette future zone seront probablement entrepris dès le mois d'avril 2016.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Seront prévus, la **poursuite du programme de réhabilitation énergétique** (faux plafonds isolants, luminaires basse consommation), les **travaux d'étanchéité à l'air** et la **peinture des salles de classes**.

MAIRIE

Les travaux d'**isolation thermique** au grenier, l'aménagement d'un **espace de rangement** ainsi que le remplacement de la **chaudière** énergivore sont à l'étude.

Journée citoyenne



Un GRAND MERCI
aux 60 bénévoles qui ont permis de faire de
cette première édition un moment construc-
tif, convivial et solidaire dans la bonne
humeur.
Encore un grand merci et
rendez-vous le 28 mai 2016 !
BRAVO A VOUS !!






Journée
Citoyenne



Moment de rencontre et d'échange



Merci

Philippe, Christophe, Danièle, Bernard, Marie-Thérèse, Samia, Sylvie, Odette, Marc, Gilles, Martine, Patrick, Raphaël, Alice, Félix, Charles, Francis, Martine, Raymond, Elisabeth, Chantal, Christian, Maurice, Rose-Marie, Guy, Nicole, Raymond, Claude, Guy, Philippe, Michel, Denise, Palmiro, Belinda, Emma, Raymond, Martine, Chloé, Margot, Michel, Séverine, Véronique, Marc, Sébastien, Franck, Agnès, Françoise, Elise, Lorène, Arnaud, Aude, Eve, Jeanne, Christiane, Jean-François, Bertrand, Didier, Denise, Colette, Roland et Michel

2015, année riche en manifestations et en événements auxquels les résidents ont participé grâce à l'équipe d'animation et à la présence de l'association des bénévoles forte de 18 membres.

En plus des activités hebdomadaires telles que la gym douce, l'atelier équilibre, les jeux de mémoire, les jeux de société, la lecture, la peinture, les activités manuelles..., les résidents ont pu danser et chanter tout au long de cette année. En voici les moments forts.

17 février 2015, carnaval à l'Ehpad, superbe ambiance ! Chapeaux et masques fabriqués par les résidents et les déguisements ont agrémenté cette après-midi animée pour le côté musical par notre chanteur « Christian ». Rien ne manquait. Nous avons aussi pu déguster les délicieux « beignets de carnaval » avec thé ou café !



14 mars, cavalcade des enfants du village organisée par l'AOSE et accompagnée par la musique de Hochstatt. Les enfants ont fait la fête en passant par l'Ehpad ; confettis, serpentins pleuvaient de toute part ; les résidents présents étaient heureux de pouvoir distribuer des bonbons à tout ce petit monde !!

27 et 28 mars 2015, beau succès pour le premier **marché de Pâques**. Un beau choix pour les décors de tables, petits cadeaux... le tout fabriqué par les résidents. Rendez-vous pris pour 2016.



20 mai, après-midi magique avec le chanteur « **Albert de la vallée de Munster** » (Patrick Breitel). Nous l'avons accompagné en chantant sur des mélodies très connues.



Juillet et août, nous avons fui les fortes chaleurs et sommes partis chercher de la fraîcheur autour d'un **pique-nique à l'étang de Carspach et en montagne au Centre Claire-Vie** au-dessus du Lac de Kruth-Wildenstein, où nous avons profité d'un bon barbecue. Chants et musique ont agrémenté ces moments très appréciés !



Cette année aussi, nous nous sommes rendus à quatre reprises au « **Doppelsbourg** » à Hirsingue (Maison Allimann Zwiler). Les orchestres présents ont su mettre de l'ambiance pour nous divertir et nous faire danser. Comme toujours nous avons pu déguster de très bonnes tartes de saison, à la cerise, à la rhubarbe et aux pommes !!



26 septembre, nous avons organisé notre deuxième **repas dansant** au profit des résidents. L'ambiance était conviviale et un bon repas avait été élaboré ! Nous remercions les personnes présentes : familles,

amis, salariés et bénévoles, pour leur participation et surtout pour leur aide précieuse pour le bon déroulement de cette soirée !!



Du nouveau du côté des animations

Côté sport : fléchettes, sarbacanes et boccia



Côté culinaire : L'épluchage de légumes

Un petit groupe de volontaires a profité de cet instant pour renouer avec d'anciennes habitudes, retrouver les saveurs d'antan, tout en discutant des bons petits plats... Les estomacs se sont mis à parler.



17 octobre 2015, « La Voix des Aînés »

C'est sous la houlette de Mme Marcelle Hetzlen, organisatrice du Concert inter-établissements, que sept Ehpad ont donné un concert le samedi 17 octobre 2015 en l'église d'Illfurth, devant une grande et belle assemblée.

Elle l'avait pensé, nous avons osé ! Ce concert fut une réussite, une grande satisfaction pour les résidents qui pendant plusieurs semaines ont participé aux répétitions et ainsi pu à nouveau « s'exprimer en chantant ! ».

Les choristes étaient accompagnés de la chorale « FA SI LA Chanter » ainsi que de l'Orchestre d'Harmonie des Séniors de Haute-Alsace.

Très contente de cette soirée et devant ce beau succès, la chorale de l'Ehpad Œuvre Schyrr continue ses répétitions et sera à nouveau présente l'année prochaine !



Dimanche 15 novembre, Fête de la Sainte Elisabeth

Après la messe, nous avons vendu des pâtisseries et des décorations de l'Avent.



Judi 26 novembre, après la messe du jeudi, nous avons assisté à l'**illumination de notre sapin de Noël**,



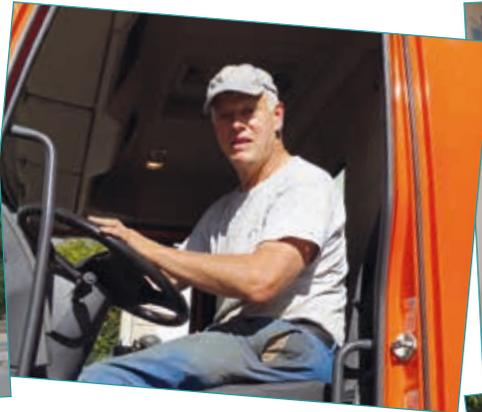
en chantant et en dégustant un bon vin chaud et des bredalas réalisés par les résidents !

Le bénéfice de nos manifestations et de nos ventes aidera à l'achat d'un véhicule afin que les résidents puissent profiter au maximum de sorties !!

CONTACT & INFOS :

animatrice sociale Gaëlle MAT : 03 89 06 24 88
www.hochstatt.fr (puis Associations et ABEOS).

Les Oeuvres Saints Pierre et Paul



Février 2015 :

„D'Tantà hat à Dachschatà“,

Février 2016 :

„Wàs isch jetz dàs fir einer ?...“

Après la belle pièce de théâtre jouée en janvier 2014 à Froeningen par la troupe du Théâtre Alsacien de Sausheim, cette dernière a récidivé en présentant la pièce „D'Tantà hat à Dachschatà“, comédie en 3 actes de Delphine Gasser. Plus de 350 personnes y ont assisté, nous soutenant ainsi dans notre action pour la rénovation de l'église.

La même troupe viendra à la salle de Musique de Hochstatt les 6 et 7 février 2016, pour deux représentations de „Wàs isch jetz dàs fir einer ?...“, une pièce de Joël Irion.

Les Lamalas de Pâques et les Bredalas de Noël

Les ventes des Lamalas, la semaine de Pâques, et des Bredalas de Noël, pendant les 3 premiers week-end de l'Avent sont devenues incontournables. Leur succès augmente d'année en année. Ces ventes constituent une part importante de la collecte d'argent de l'association.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DÉBUT DES TRAVAUX

Lors de l'assemblée générale d'avril 2015, Jacques Eichinger a souligné la nécessité de lancer les travaux sans attendre. Dès le mois de juin, les membres des Œuvres Saints Pierre et Paul ont décidé de faire un certain nombre de travaux eux-mêmes. Par ailleurs, ils financeront : la rénovation des bancs, du sol de la nef, des espaces sous les escaliers, l'aménagement des niches pour le baptistère et Sainte Thérèse (création d'un espace de prière et de recueillement à la place des deux confessionnaux à l'arrière de l'église). Seront aussi pris en charge un tableau d'affichage presse, un affichage des numéros de chants et la nouvelle sonorisation. De juillet à septembre 2015, les membres ont nettoyé et rénové l'arrière de la nef, avant le début des travaux des entreprises, en novembre 2015.

MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS SOUTIENNENT !

Votre fidélité, votre participation à nos activités par l'achat de pâtisseries, la venue à nos concerts ou autres manifestations, ainsi que vos dons sont pour nous un réel encouragement, une aide précieuse et contribue à la collecte d'argent pour la rénovation intérieure de l'église.

Nous vous présentons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonne santé et de réussite pour 2016.

Merci également à la municipalité, pour son soutien financier et la maîtrise d'ouvrage des travaux de rénovation.

COMMENT SOUTENIR LA RÉNOVATION INTÉRIEURE DE L'ÉGLISE ?

Recrutement : L'association recrute des bénévoles pouvant donner un peu de temps et d'énergie pour entretenir et valoriser le patrimoine culturel hochstattois. Soyez les bienvenu(e)s !

Dons : Vous pouvez contribuer au financement et un reçu fiscal vous sera remis pour tout don à partir de 15€.

CONTACT & INFOS :

Siège de l'association : Presbytère
36 Grand'Rue 68720 HOCHSTATT

Président : Jacques Eichinger
26 route de Didenheim
68720 HOCHSTATT
Tél. 03 89 06 01 12 / 06 80 65 61 54

RENOVATION DE L'ORGUE CALLINET : C'EST PARTI !

L'instrument a été démonté le 23 novembre dernier. Sept mois de travaux seront nécessaires avant de l'entendre à nouveau résonner dans toute sa splendeur.



Tour d'horizon des travaux à effectuer :

Le facteur d'orgue

La réussite de l'opération dépend de son savoir-faire. Quatre entreprises avaient répondu à l'appel d'offre lancé en juin dernier. Après examen des devis, et sur avis de l'expert du Conseil départemental et des Amis de l'Orgue, le chantier a été confié à l'entreprise Muhleisen située près de Strasbourg. Cette même manufacture avait déjà réparé l'orgue Callinet de Hochstatt en 1948 et modifié sa composition ; elle a obtenu le titre de Meilleur Ouvrier de France en équipe en 2001.

Un chantier de grande ampleur

La première partie du travail consiste à démonter toute la tuyauterie en métal, pour réparation et nettoyage sur place ou en atelier. L'ensemble des pièces en bois (buffet, tuyaux, mécanique) subira un traitement curatif par micro-ondes, appelé diathermie. Le plancher et la charpente de la tribune, situés sous l'instrument, bénéficieront également de ce procédé, efficace jusqu'à 1 mètre de profondeur. Suivra un traitement insecticide et fongicide du buffet à base d'huiles essentielles.

Il faudra ensuite réparer toutes les pièces de mécanique altérées par les ans ou endommagées par les infiltrations d'eau de 2008. Les pièces non récupérables seront changées en copie de celles existantes. Ces pièces sont en bois, en métal, en peaux, en papier kraft. Le moteur sera révisé et l'installation électrique mise aux normes.

Après remontage de toutes les pièces du puzzle et vérification du bon fonctionnement mécanique intervient l'étape ultime mais fondamentale : l'harmonisation, qui exige des conditions climatiques stables et un calme absolu. Le souci est de faire parler chaque tuyau de manière saine et égale dans les attaques et le caractère, dans le respect du style Callinet.

Les aménagements

Outre une modification de composition prévue dans la base de la rénovation, plusieurs options étaient prévues à l'appel d'offre, et les candidats avaient la possibilité de proposer des variantes. La plupart des options sont retenues a priori :

- ♦ **Le soufflet** sera remis intégralement en peau. Les peaux actuelles accusent l'usure de l'âge et cette pièce étant peu accessible, autant profiter du démontage de l'instrument pour la restaurer ;
- ♦ **Le Récit** (2^e clavier) sera assorti d'un système permettant de conserver de la souplesse en s'affranchissant des conditions d'hygrométrie en période de chauffage de l'église ;
- ♦ **Les 16 basses du Salicional 8'** manquantes seront complétées par 16 tuyaux neufs en étain ;
- ♦ **Un Larigot** neuf remplacera au Récit le dessus de Sesquialtera (Quinte + Tierce) ;
- ♦ **La Dulciane 8' du Récit** sera reconvertie en Salicional 8' et retrouvera sa place d'origine au Grand'Orgue (1^{er} clavier).

Le financement

Plus de **2 500 heures de travail** seront nécessaires pour mener à bien le chantier de rénovation, de la fonderie à la menuiserie en passant par la découpe des peaux. Le montant total de l'opération s'élève à 158 800 € TTC. La ventilation des charges entre les différents financeurs s'établit comme suit :

Conseil départemental	26 000 €
Fondation du Patrimoine	15 000 €
Assurance <i>(remboursement du dégât des eaux de 2008)</i>	16 800 €
FCTVA <i>(récupération espérée de TVA par la Commune)</i>	26 000 €
Amis de l'Orgue	75 000 €

Rendez-vous à l'été prochain pour une présentation sonore de l'instrument !

Union Nationale des Combattants

En 2015, comme chaque année, la fin des conflits a été célébrée conjointement avec la municipalité **le 8 mai et le 11 novembre**.

Depuis 97 ans, notre pays se recueille le 11 novembre au cours d'une cérémonie dédiée à toutes les victimes tombées aux champs d'honneur. Ce conflit mondial appelé Grande Guerre a duré 1561 jours. D'autres affrontements sanglants se sont malheureusement produits depuis. Pour ne pas oublier ces horreurs, gardons le souvenir.



Courant juin, nous avons effectué une **sortie dans la vallée de Munster**. Au retour, en passant par le Markstein, nous avons profité d'une terrasse en nous retrouvant autour d'un verre.

Notre **sortie automnale** a réuni une quarantaine de personnes **au Glockabrunna**. Au menu : carpes frites ou délicieux jambon servi dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Société de chant Concordia

Créée, en juin 1994 la nouvelle chorale mixte de Hochstatt a animé pour la première fois la fête patronale. Essai très concluant grâce à notre dynamique chef de chœur Jean François Strehler. Depuis ce temps, des hommes et des femmes s'investissent régulièrement pour animer les messes dominicales, les mariages, les enterrements... A ce jour, une dizaine d'entre nous sont partis rejoindre d'autres cieux.

Nous lançons un appel à ceux et celles qui aimeraient venir chanter avec nous. Tous les pupitres ont besoin d'être renforcés surtout les ténors et les basses. Nos répétitions ont lieu **chaque jeudi à 20h** à la Salle Elisabeth Schyrr en face de l'église.

CONTACT & INFOS :

Présidente : Mme SCHMITT Janine - 10 rue de la Vallée
68720 HOCHSTATT - Tél. 03 89 06 24 38



Société de Musique

Après une année 2014 éprouvante, telle un Phœnix, l'association **Société de Musique Municipale de Hochstatt renaît de ses cendres** et entretient le feu allumé par ses fondateurs, il y a 137 ans.

Le 13 mai 2015, une **assemblée générale extraordinaire la pourvoit de nouveaux statuts** afin de l'adapter aux réalités contemporaines. Le comité de l'association, élu par l'assemblée générale choisit en son sein les membres du nouveau bureau. Afin de pouvoir assumer la lourde tâche qui leur est confiée, les membres du comité se partagent à plusieurs les différents postes. En effet, outre **la pratique de la musique, son objectif premier**, l'association, qui est propriétaire de ses murs, doit **assumer tous les aspects techniques et financiers** de la possession d'un bien immobilier recevant du public, ce qui s'avère être de plus en plus difficile : mise en conformité, norme handicap, entretien et réparations dus au vieillissement du bâtiment. Tels sont les défis du quotidien et des années à venir.

La structure associative est également dotée d'un **nouvel organigramme**. Des commissions sont chargées de gérer chacune un aspect de l'activité de l'association.



Les **projets**, les **manifestations**, les **concerts** ponctuent l'année comme des repères temporels et immuables dans la vie de notre village.

A **Nouvel An**, les musiciens vous ont proposé un concert aux consonances classiques, agrémenté des traditionnelles valse de Vienne pour vous faire voyager vers la ville impériale sans quitter votre quartier.

Les musiciens travaillent d'arrache-pied pour les prochains rendez-vous : au **printemps**, l'orchestre et son chef vous concocteront une immersion dans **l'univers si particulier des films de Louis de Funès**. Humour et surprises seront au programme ! La musique Union de Morschwiller-le-Bas partagera également l'affiche de ce concert, rendez-vous incontournable de la vie culturelle de notre commune. Laissez-vous surprendre pour le **concert d'automne**.

Pour les amateurs de bons petits plats, la société de musique vous permet également de partager des moments de convivialité en famille ou entre amis à deux pas de chez vous. Pourquoi ne pas venir vous délecter du plat traditionnel du Sundgau que sont les « **carpes frites** » ou bien goûter les délicieux **Fleischnackas** lors de la fête des rues. Les bénévoles de l'association se font un plaisir de vous accueillir, de vous servir et de vous faire passer un moment chaleureux lors des différentes manifestations.

La Société de Musique propose également la **location de ses locaux aux particuliers, associations ou entreprises** le temps d'un week-end, pour organiser manifestations ou activités avec plusieurs niveaux de prestation en fonction de vos besoins (boissons, repas, scène...).

La vieille dame de 137 ans, illustre figure de la vie communale, n'imagine pas disparaître de la vie publique. Aussi, elle fait **confiance aux hochstattois**, fiers de leur patrimoine local, **pour venir la soutenir par leur présence tout au long de l'année.**

→ LE COMITE

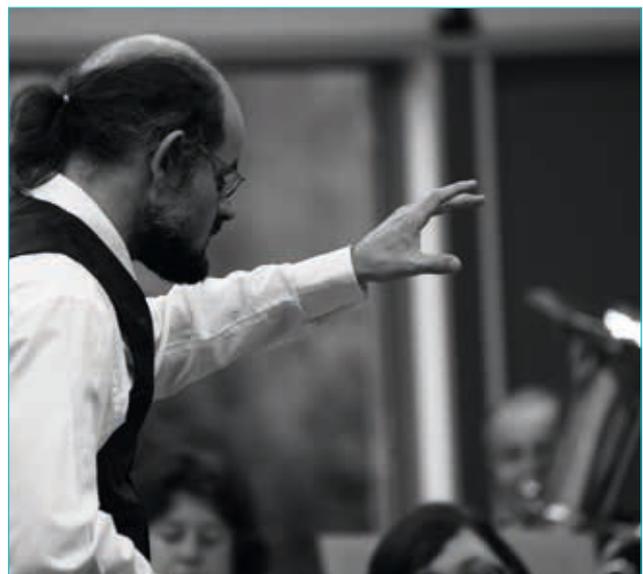
Présidents : Claudine DITNER & Matthieu HECKLEN

Vice-Président : Yvan HECKLEN

Directeur : Philippe LUGA

Secrétaires : Sandrine SCHMITT & Paul STEINBACH

Trésorier : Christian OSSWALD



École de musique

Flûte et zut !

La **flûte traversière** est un instrument de la famille des bois enseigné depuis fort longtemps dans notre école de musique.

Peut-être a-t-il été un des premiers instruments à vent fabriqué par l'homme, qui soufflant sur le biseau d'un tuyau a découvert l'émission du son soufflé.

En roseau, en bois, puis en métal, la flûte traversière a su évoluer dans l'histoire au gré des évolutions techniques. L'invention de Boehm qui l'a doté d'un mécanisme de clés et de clapets fut une avancée majeure qui lui donne sa facture telle qu'on la connaît encore aujourd'hui. Déclinée en différentes tailles, dont la plus commune est le piccolo, l'instrument le plus aigu de l'orchestre, la flûte traversière possède un répertoire immense. On la retrouve aux quatre coins du monde de l'antiquité à la musique actuelle, en passant par le baroque, le classique et le jazz.

Instrument léger et maniable, qui donne au flûtiste cet élégant port latéral, la flûte traversière a eu ses interprètes célèbres. Saviez-vous que Frédéric II, roi de Prusse était un excellent flûtiste ? Il y a quelques années, Raymond Mailard, ancien directeur de l'harmonie municipale, obtenait un prix du conservatoire de Mulhouse avec cet instrument.

Aujourd'hui, quelques élèves apprennent avec conviction à pratiquer cet instrument doux et mélodieux. Leur professeur, **Vukan Radovic**, passionné, est un représentant émérite de cet instrument sur la scène alsacienne. Diplômé d'Etat et Médaille d'Or du Conservatoire, il se produit régulièrement dans notre région, notamment au sein du duo Confluence qui allie subtilement la flûte à la guitare.

Vous pourrez venir apprécier le talent de nos petits flûtistes ainsi que de leurs camarades pratiquant d'autres instruments lors du prochain concert de l'école de musique, le **dimanche 20 mars 2016 à 17h à la salle de musique**.



Amicale des Boulistes

L'Amicale des boulistes a vu le jour voilà six ans et est actuellement composée d'une trentaine de membres de tout âge mais il est vrai surtout de retraités.

Notre association a pour but :

- ♦ le jeu de la pétanque
- ♦ resserrer les liens de tous ceux qui aiment le sport bouliste
- ♦ garder le contact avec les collègues
- ♦ se retrouver dans une ambiance conviviale en oubliant tous les tracas de la vie courante

Vous souhaitez devenir membre de l'association ?

Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, nous vous accueillerons avec plaisir. Vous pouvez nous rejoindre dès maintenant en versant une cotisation annuelle de 12 €. A bientôt !



**Rendez-vous chaque
lundi et jeudi de 14h à 18h**
Stade Municipal
(rue du Moulin)

DES ADULTES AU SERVICE DES ENFANTS

L'Association des Œuvres Socio-Educatives de Hochstatt a été créée en 1986 par un groupe de parents d'élèves et d'enseignants qui souhaitent organiser des activités périscolaires dans notre village.

Les activités périscolaires ayant été reprises par la Communauté de Commune. Notre association a pour vocation essentielle aujourd'hui, l'**animation du village par l'organisation de manifestations** telles que le Marché de Noël, le Carnaval des enfants ou la kermesse des écoles, dans le but de récolter des fonds destinés à subventionner les activités pédagogiques organisées par les enseignants.

C'est ainsi qu'au cours de l'année scolaire 2014-2015, nous avons participé à la vie de l'école maternelle en finançant l'**achat de matériel pédagogique, de DVD et de jeux**, une **sortie au zoo** pour les 3 classes, le **spectacle « Capucine et le loup »** et le **spectacle de Noël « Nez rouge, le petit renne de Noël »**, pour un montant total de 1 630 €.

Nous avons aussi aidé l'équipe pédagogique de l'école élémentaire en participant à l'achat de **jeux éducatifs** pour les CP, de **carrés potagers**, de **matériel informatique** et d'un **vidéoprojecteur**. Nous avons également financé en partie la **sortie au Musée Vitra Design** de Weil-am-Rhein et la **classe de neige** des CE1 et des CM1-CM2, le tout pour un montant total de 4 099 €.

Nous n'aurions pas pu apporter ces aides aux écoles sans la mobilisation de nos membres et de nombreux parents, qui ont permis l'organisation de manifestations qui sont devenues au fil des temps des moments incontournables de la vie de notre village.

Nous avons ainsi organisé :

- ♦ une **opération Douceur** avec dégustation et vente de confitures et de gâteaux le 17 octobre 2014



- ♦ le **marché de Noël** le 28 novembre 2014
- ♦ la **vente de manalas** le 5 décembre 2014 à l'occasion du passage dans les classes du Saint-Nicolas
- ♦ le **carnaval** du 14 mars 2015 avec la cavalcade qui a déambulé en musique dans les rues du village et rendu visite aux personnes âgées de l'EHPAD « Œuvre SCHYRR »,



- ♦ la **guinguette à la fête des rues** le 10 mai, assortie des stands maquillages et puces
- ♦ la **kermesse des écoles**, le 28 juin, où petits et grands ont pu s'adonner à divers jeux, admirer le lâcher de ballons dans le ciel de notre village et se retrouver autour d'un repas sous nos tonnelles.



Cette année scolaire s'est achevée dans la bonne humeur le 2 octobre à l'occasion de notre assemblée générale, au cours de laquelle nous avons renouvelé notre comité d'administration et accueilli quelques nouveaux membres que nous remercions vivement pour leur engagement.



L'Association Sportive et Culturelle de Hochstatt, créée en 1981 à l'initiative des habitants du village, est entièrement gérée par des bénévoles.

Tout au long de l'année, elle vous propose :

- ♦ de multiples activités sportives et culturelles
- ♦ des animations
- ♦ des spectacles
- ♦ des représentations théâtrales
- ♦ des stages pour les enfants et les adultes
- ♦ des formations pour ses animateurs

Liste des 18 activités et stages proposés, adaptés à toutes les tranches d'âge à partir de 4 ans.

► Pour les ENFANTS

- 2 cours de gym éveil
- 2 cours de danse
- 1 cours d'éveil à l'auto-défense

► Pour ENFANTS et ADOS

- 2 ateliers théâtre
- 3 cours d'échecs

► Pour ADULTES et SENIORS

- 2 cours de chi gong
- 1 cours de yoga
- 1 cours de Do In
- 1 cours de danse de salon
- 5 cours de gym douce
- 3 cours de gym fitness, step, aérobic
- 1 cours de natation
- Marche
- Randonnée
- Marche nordique
- Atelier peinture
- Stages de poterie
- Stages scrapbooking
- 1 troupe de théâtre « Les Villotins »
- 1 après-midi skat

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec les responsables des activités.

www.hochstatt.fr
Rubrique «Associations»

Page Facebook «Ascl Hochstatt»

ACTIVITÉS GYMNiques :

Label Sport Santé.

Depuis le mois de juin 2015, l'ASCL Hochstatt et Nathalie WINDENBERGER, éducateur sportif, détiennent le LABEL SPORT SANTE délivré par le Comité Régional Olympique d'Alsace. Ce label a pour vocation d'accueillir des personnes souffrant de maladies chroniques (obésité, diabète, asthme, maladies cardio-vasculaires et cancers) dans des cours traditionnels de type GYM FORME BIEN ETRE.

L'ASCL répond aux critères exigés par ce LABEL SPORT SANTE à savoir :

- ♦ avoir des infrastructures pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite
- ♦ animation par un cadre technique éducateur sportif qualifié et expérimenté
- ♦ être identifié auprès des réseaux santé locaux (Réseau Sud Alsace à Altkirch et à Mulhouse pour les adultes et le REPOPOP-ODE à l'hôpital Emile MULLER de Mulhouse pour les enfants et les adolescents).

Depuis quelques années, l'ASCL a des personnes inscrites (de façon volontaire) dans les cours de gym douce qui souffrent de ce que l'on appelle des maladies chroniques. Le succès de ces dernières années (30 pers./cours) a imposé de multiplier les créneaux.

Pour privilégier l'adaptation, la personnalisation et l'attention particulière aux personnes qui nous seraient adressées par le milieu médical, les cours doivent être limités en nombre (20 pers. max.).

Une information auprès des professionnels de santé

et de la commune va être effectuée par le CROSA et la Fédération SPORTS POUR TOUS.

Ainsi, inscrits sur une liste des clubs labellisés, nous serons identifiés comme étant en capacité à accueillir un public spécifique.



EVEIL À L'AUTO-DÉFENSE

Cette activité, destinée aux **enfants de 8 à 14 ans**, permet d'acquérir les **bases nécessaires pour réagir efficacement face à une agression**. L'enfant commence par découvrir les sports de contact (judo et lutte), puis poursuit par l'étude de frappes (boxe, Kravmaga, taekwondo) et clés (jujitsu). Durant cet apprentissage, il suivra des stages dans un dojo et sera ainsi à même de poursuivre dans un club d'art martial.

Cette activité est **animée par deux ceintures noires** (Fernando FRANCISCO et Laurent MARROU) tous les **samedis matin de 9h à 10h30** à la salle de motricité de l'école élémentaire de Hochstatt.

Contact : Fernando Francisco - 06 95 76 39 59



ATELIER PEINTURE

Depuis la rentrée l'ASCL a mis en place une nouvelle activité. Un atelier peinture se déroule à la salle Schyrr **tous les lundis de 14h à 17h**.

Il ne s'agit pas de cours, mais d'une **mise en commun des talents** de tous les participants en partageant connaissances et critiques.

L'activité connaît un réel succès et permet de passer une après-midi très conviviale.



POTERIE

Cet automne Karin nous a proposé :

♦ **1 stage découverte de la terre pour les enfants**. De belles réalisations ont été imaginées par les jeunes, stage qui sera reconduit au printemps.

♦ **2 stages de 3x3h pour les adultes** pendant lesquels chaque participant a donné libre cours à son imagination avec la terre, des émaux et des engobes.

Informations : www.karinschmitt.com



DO IN

Automassages et relaxation

Issue du shiatsu, du Qi Gong et de la digipuncture, le Do In est une pratique d'automassages, assouplissements, étirements et respirations que l'on peut **pratiquer tout seul ou en groupe**. L'automassage des muscles, des points d'acupressure le long des méridiens (médecine chinoise) et des zones réflexes (pieds, mains, tête, oreilles) visent :

- ♦ la détente et le bien-être physique
- ♦ la revitalisation énergétique
- ♦ le confort articulaire
- ♦ lâcher-prise du quotidien, sérénité
- ♦ l'équilibre des organes et des émotions

C'est une **pratique très douce aux effets immédiats**, une technique futée de bien-être global !

La séance se déroule debout, assis au sol ou sur chaise et se termine par une relaxation. Au fil des séances, les gestes sont mémorisés et reproductibles à la maison.

Pratique énergétique de détente, d'harmonisation et de relaxation ouverte à toutes et à tous.

Séances animées par Soazic Le Tallec à la Salle Elisabeth Schyrr le **vendredi de 8h30 - 9h30**.

Contact : 06 80 23 44 t71 - soazicg@yahoo.com

« UN, DOS, TRES ... »

Dès 4 ans, les enfants peuvent s'éveiller et découvrir en musique les premiers pas de danse.

La prise de conscience de son corps, les déplacements dans l'espace, les étirements, la souplesse, le travail de l'équilibre sont différents exercices proposés à travers les séances de danse. **Les enfants découvrent et apprennent en s'amusant sur la musique.** Les séances d'éveil corporel abordent de façon ludique les fondamentaux de la **danse moderne** et leur permettent de découvrir et de prendre goût à cet art. Les techniques sont adaptées à chaque groupe, en fonction de l'âge et du niveau de chacun.

Activité animée par Marie Viron **tous les mercredis** à l'école élémentaire rue du Bourg.

Groupes sont répartis par âge :

- ♦ 16h30 à 17h30 : 4-7 ans
- ♦ 17h30 à 18h30 : 8-11ans

Début juin, le spectacle de fin d'année présentera les chorégraphies travaillées tout au long de l'année.

Contact : Marie Viron - 06 81 13 34 80



YOGA

Le Yoga de l'Energie (un Hatha Yoga) accorde une grande importance au **corps**, à la **respiration** et à la **détente**. Le travail corporel, respiratoire et les enchaînements privilégient la circulation de l'énergie et développent la **concentration mentale**. C'est un moyen de trouver son équilibre, de lutter contre le stress, de garder un corps sain et un mental apaisé.

Lors d'un cours, vous apprendrez à aménager les postures en fonction de vos fragilités et à vous ins-

taller dans une qualité de présence et d'enracinement. Les multiples bienfaits de cette pratique vous accompagnent dans votre quotidien et vous aident à mieux vivre.

Venez nous rejoindre le **mercredi de 20h à 21h15**, Ecole élémentaire rue du Bourg.

Contact : Josiane Weigel

(diplômée Fédération Nationale des Enseignants de Yoga)

06 16 20 42 48 - www.lesjardinsduyoga.fr



MARCHE NORDIQUE

Depuis début octobre, une section marche nordique a été créée au sein de l'ASCL. Une trentaine de membres sont déjà inscrits. **Tous les lundis matin de 9h à 11h**, nous nous retrouvons sur le parking du relais des associations avec Jean-Michel notre accompagnateur.

Mais qu'est-ce la marche nordique ?

La marche nordique est une véritable activité sportive où plus de 80% des muscles sont mis à contribution. Les bâtons, spécifiques à la marche nordique, servent à nous propulser vers l'avant et c'est pourquoi on peut dire que la marche nordique est une marche avec les bras.



En général, **une séance dure entre 1h30 et 2h** et c'est très largement suffisant, vu la dépense d'énergie occasionnée. La marche nordique ce n'est pas de la randonnée, mais cela n'empêche pas de marcher dans de très beaux lieux .

Et si **c'est un sport, c'est aussi de la convivialité**. Il y a toujours des discussions dans le groupe sauf peut-être dans les montées...

Contact : Jean-Michel Speybroek - 07 54 84 70 13
jean.speybroek@estvideo.fr.

RANDONNEE EN MONTAGNE

Créé il y a deux ans, notre groupe a atteint son rythme de croisière. **Toutes les deux semaines**, les randonneurs se retrouvent pour atteindre un sommet des Vosges, de la Forêt Noire ou pour découvrir le Sundgau avec un **parcours entre 15 et 18 kilomètres** et un dénivelé compris entre 700 et 800 mètres. Lors des beaux jours, nous partageons un repas tiré du sac et lorsque le temps est trop frais, nous nous restaurons et nous réchauffons dans une ferme auberge.



Mi-février, l'enneigement suffisant au Markstein a permis de goûter aux plaisirs de la marche en raquettes. Sous un beau ciel bleu, les Alpes suisses semblaient à portée de main. Pour certains, ce fut une initiation, mais pour tous une très belle journée. Les sorties ont lieu **tous les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois**. Le **départ est fixé à 8h30** sur le parking de la salle de musique de Hochstatt.

Contact : Gilles BUIRETTE - 06 88 05 65 91.

MARCHE



Le groupe de marche, accompagné de son guide émérite Jean Louis Burgy, se rencontre tous les jeudis et en profite pour **découvrir les changements de la nature environnante**. Nous admirons la féerie des **paysages** divers et attrayants offerts selon les **saisons**, aussi bien les champs creusés par de profonds sillons et assouplis en automne, que le spectacle des blés verts ondulants sous la brise.

Nous en profitons également pour flâner sur les étroits sentiers qui nous emmènent à la lisière d'une forêt chatoyante aux arbres majestueux.

Rendez-vous **chaque jeudi de 14h à 16h** (départ salle de musique).

LES VILLOTINS

Après « *4 pièces sur jardin* », nous présenterons à nouveau une comédie, intitulée « **Les belles sœurs** » d'**Eric Assous** (auteur de la pièce « *A nos femmes* » dont a été tiré un film projeté au cinéma cet été)

Une écriture incisive, des répliques qui font mouche, rendent cette comédie particulièrement percutante et réjouissante.

Rendez-vous **les samedi 27 et dimanche 28 février, vendredi 4 et samedi 5 mars 2016** (salle de musique).



ATELIERS DE THEATRE

Faire du théâtre, c'est imaginer, donner vie à des personnages, inventer des histoires, découvrir des auteurs, des textes, apprendre à les interpréter... Mais c'est aussi vaincre sa timidité, prendre confiance en soi, aller à la rencontre de ses émotions et de sa créativité, communiquer et être à l'écoute de l'autre.

Pour le plaisir du jeu théâtral dans sa diversité, **ateliers pour enfants et adolescents les mercredis**, à la Salle de Musique

- ♦ 15h - 16h30 : 7/10 ans
- ♦ 16h45 - 18h15 : 11/14 ans
- ♦ 18h30 - 20h : 15 ans et +



ASCL SECTION ECHECS

Faits marquants et palmarès de la saison 2014/2015 : Notre équipe fanion, composée de 6 joueurs, a passé une saison difficile en départementale D2, en terminant à la 6^{ème} place du classement.

Notre équipe de jeunes a, pour sa 2^{ème} année dans cette catégorie, terminé sur le podium derrière les 2 équipes du club de Mulhouse Philidor, un très beau parcours avec une équipe très motivée.



La participation aux divers tournois dans la saison fut soutenue. Première participation au tournoi de La Bresse, 10 parties longues sur 4 jours avec des



performances FIDE à la clé. Site de jeu magnifique à l'extérieur de la ville, sur les hauteurs.

Un déplacement à Therwil en Suisse a permis à une de nos équipes de terminer 4^{ème}, et à l'autre de se classer 18^{ème} sur 26 équipes participantes.

La 15^{ème} édition du tournoi blitz René Guerre a enregistré une participation moyenne avec 99 participants. Nous avons cette année accueilli une dizaine de joueurs de Suisse, après notre passage à Therwil. Ce tournoi sera reconduit plus tôt cette saison et aura lieu dans la salle SCHYRR le 5 mars 2016. Tous les amateurs sont les bienvenus à ce tournoi « open » ouvert à tous, disputé en 7 rondes de 2 x 10 minutes avec une récompense pour chaque participant.



Perspectives de la saison 2015/2016 :

Peu de changements d'effectifs en ce début de saison, les partants sont remplacés par de nouveaux jeunes arrivants.

En championnat adultes par équipes, nous jouons désormais en Départementale D3, un niveau de jeu qui sera mieux à la portée de nos jeunes joueurs confirmés.

Quant à notre équipe de jeunes, les objectifs sont de terminer dans le trio de tête en championnat et d'obtenir de bons classements à Therwil.

Contact : René Lengert, animateur de la section Echecs
03 89 06 23 76 - relengert@aol.com - www.cehr.fr.



Le Comité des Fêtes est une association, composée d'une quinzaine de bénévoles ayant pour objectif d'organiser différentes manifestations qui offrent des temps forts de convivialité, tant au niveau des différentes associations qu'au niveau des habitants du village.

Le 2^{ème} dimanche du mois de mai, le Comité des Fêtes organise son incontournable **fête des rues**, qui au prix de nombreux efforts est devenue une véritable institution au sein du village.

C'est aussi grâce à l'aide de nombreux bénévoles qui nous aident ponctuellement lors de ces moments festifs que nous pouvons poursuivre cette aventure. **Nous lançons toujours un appel pour recruter des "bras costauds" lors du montage et démontage des cabanons** qui nécessitent beaucoup de manipulation dès le vendredi soir pour la mise en place, et le dimanche soir pour leur démontage.

Les autres associations du village ne sont pas en reste, puisqu'elles s'associent à cette manifestation en proposant des grillades, des repas et rafraîchissements et pour certaines des animations.

Au fil des années, nous essayons de peaufiner et d'améliorer cette fête en y ajoutant de nouveaux ingrédients pour ne pas tomber dans la routine.

Depuis l'an dernier, la Grand Rue est vouée uniquement aux **produits du terroir, artisanaux et aux producteurs locaux**.

Fin juin, nous organisons une **fête de l'été** à l'étang situé en face du dépôt des pompiers, en partenariat avec l'ASCL à la pâtisserie, et Maurice Koenig à la cuisson des frites.

Cette fête est essentiellement dédiée aux enfants puisque le Comité des Fêtes leur offre des **lampions** afin de pouvoir défiler à la tombée de la nuit. Les plus grands ne sont pas oubliés, avec petite **restauration** et **bal champêtre**.

Par ailleurs, le Comité des Fêtes aidé, par quelques jeunes bénévoles, monte un **bûcher** pour le plaisir des petits et des grands. Après quoi, tout le monde se retrouve à l'étang des pêcheurs pour se restaurer, danser et s'amuser.

Un grand **merci aux pompiers** qui sont mis à contribution pour la sécurité lors de cette fête de l'été.

Cette année, la soirée a été rehaussée par l'**Harmonie de Hochstatt** qui a rendu un vibrant hommage à Roby Dietrich en préambule. C'était très émouvant. Un grand merci à eux.

Dernière manifestation de l'année, le **forum des associations** qui a lieu au mois de septembre à la salle Elisabeth Schyrr. Ce forum permet à toutes les associations de se regrouper le temps d'une journée afin de présenter et faire découvrir leurs différentes activités aux gens du village. Cette journée permet de se retrouver et de faire connaissance.

Rien de tel que de faire partie d'une association pour s'intégrer dans le village. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Au plaisir de vous retrouver lors de nos prochaines manifestations.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une belle année 2016.



TOUT VIENT À POINT À QUI SAIT ATTENDRE* !

Le Corps et l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Hochstatt font leur nid.

Après **une série de gros travaux**, exécutés sous maîtrise communale, l'**agencement** et l'**équipement mobilier** sont en cours de finition. Ces investissements sont faits grâce à la trésorerie de l'Amicale, qui, depuis une dizaine d'années, préserve son bas de laine dans ce but.

Un bel exemple de pur **bénévolat** s'est déclenché courant mai avant la fête des rues et tout juste après le départ des ouvriers du chantier. Menée de main de maître par Manu, notre chef de centre, l'organisation du futur est déployée. Le 30 mai, alors que la commune organisait sa journée citoyenne, un groupe de nos membres a procédé aux premiers travaux de finition.

Pour ne citer que les **tâches de spécialistes** :

Sébastien a camouflé la structure métallique du plafond avec un enchâssement en sapin massif, il a posé des tablettes sur les rebords et les sous-fenêtres et fait des retouches d'esthétique dans la cuisine en utilisant le même bois. Thierry, le roi du pinceau, a posé le Placoplatre sur le mur interne de la salle de réunion. Il a paré ensuite les surfaces brutes de plusieurs couches de peinture. Quant à Cyrille, il a optimisé l'accès et le confort de la douche côté « Hommes ». Pour finir, Hubert a carrelé les escaliers et le dégagement en étage d'un beau grès cérame gris 30X30. L'ouvrage de pro est manifeste au premier coup d'œil !

Le résultat est **un ensemble compact, mais fonctionnel**, qui reste esthétique et accueillant. Nous aurons le plaisir de vous le faire **visiter lors de nos prochaines portes ouvertes**.

La facture sera énorme, elle dépassera le budget prévu, mais nous en reparlerons dans un prochain message, quand la note finale sera réglée. Bien entendu, ceci ne nous accable pas, cet investissement nous réjouit tous.

J'aimerais **remercier les 12 annonceurs** qui nous ont à nouveau fait confiance pour l'édition de notre **calendrier 2016**. Votre spontanéité nous touche profondément, merci de tout cœur.

Merci aussi à vous toutes et tous, chers Hochstattois,

pour l'accueil sympathique et surtout généreux que vous nous avez réservé lors de notre passage en novembre dernier avec les calendriers 2016.

Les sapeurs-pompiers de HOCHSTATT vous souhaitent une **bonne et heureuse Année 2016**

* Locution d'un Humaniste du XVIème siècle François Rabelais peut être né en 1483- médecin - écrivain - Humaniste, moine et père de 2 enfants.



Salle de réunion : écran vidéo Motorisé - projecteur Wifi fixe - armoire HUB informatique - cuisine équipée- frigo - mini bar - chaise IKEA - les tables seront acquises l'année prochaine.



Salle JSP détente équipée : TV - mini chaîne - baby foot (leboncoin) - sofa 7 places (soldes chez But)



1 machine à laver pro offerte par une blanchisserie - 1 machine à laver simple et 1 sèche linge de récup.



LE MOT DU CHEF DE CORPS

2015 a été l'année de l'achèvement de la restructuration de notre caserne. Cette mise aux normes a permis d'avoir des vestiaires avec des casiers individuels pour ranger nos effets de feu (casques, vestes, bottes, surpantalon de feu...). Un vestiaire et des sanitaires pour le personnel féminin, ont également vu le jour. Cela devenait prioritaire puisque nous avons dans le corps de plus en plus de filles, notamment au niveau de notre section de jeunes sapeurs pompiers.

La restructuration a également permis une mise aux normes électriques et thermiques.

Aussi, à la place d'un garage nous avons aménagé, avec le soutien de l'amicale, une salle dédiée aux formations et réunions ainsi qu'un coin cuisine, pour passer des bons moments ensemble.

L'année 2015 a été marquée par une recrudescence des interventions pour nids de guêpes et frelons, nous en avons détruit 51. Si vous avez un nid de guêpes chez vous, faites le 18 pour le signaler (comme toutes autres interventions du ressort des sapeurs pompiers). Le centre de traitement de l'alerte de Colmar nous informera alors de l'intervention à réaliser. Facilité par le traitement informatique, cela évite la saturation des lignes 18 en soirée lorsque l'activité opérationnelle départementale est la plus forte.

Une convention d'assistance mutuelle, pour les interventions en journée de la semaine, est en place avec nos voisins de Zillisheim. Elle permet de pallier au manque d'effectifs (les sapeurs pompiers de la commune étant sur leur lieux de travail) aux heures les plus difficiles (du lundi au vendredi de 7h à 18h). Cette convention est essentielle car les demandes d'engagements chez les sapeurs pompiers volontaires sont de plus en plus rares, l'avenir du volontariat des petites communes ira de plus en plus vers le regroupement entre villages.

Je vous souhaite, au nom de tous les sapeurs pompiers de Hochstatt, une très bonne année 2016 et je vous transmets mes sincères remerciements pour l'accueil et le soutien que vous nous apportez tout au long de l'année.

Adjudant SIEGEL Emmanuel

INTERVENTIONS 2015	Nb	Heures
PIQUET DE SECURITE	3	14h
PERSONNE NE REPONDANT PAS AUX APPELS	5	2h10
SECOURS A PERSONNES	9	9h05
ACCIDENT DE CIRCULATION	5	7h25
FEU DE MAISON / DEGAGEMENT DE FUMEE	2	2h05
FEU DE BROUSSAILLE	3	3h10
FEU DE CHEMINEE	4	4h15
FUITE DE GAZ / ODEUR SUSPECTE	2	50 min
FUITE D'EAU / INNONDATION	4	4h35
SAUVETAGE D'ANIMAUX	3	1h20
NIDS DE GUEPES	51	36h15
TOTAL	91	85h10
VLI (Véhicule Léger Infirmiere)	146	193h
Interventions arrêtées au 6 décembre 2015	TOTAL 237	278h10

SECTION JEUNES SAPEURS POMPIERS

Chers habitants de Hochstatt, la section Jeunes Sapeurs Pompiers vous remercie pour votre soutien lors de notre crémation des sapins. Les 650€ de bénéfices ont été reversés à l'association «Une roulade pour Charline». Depuis, Charline nous a quittés.



Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sport(s)... Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même s'il ne devient pas, à terme, sapeur-pompier volontaire, le jeune sapeur-pompier aura acquis savoir, savoir-faire et savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.



Vous avez plus de 13 ans et souhaitez rejoindre notre section?

Contact : Mairie ou Adjudant Cyrille PINHEIRO (Adjoint au chef de corps/Responsable JSP) cyrillepinheiro@gmail.com.

SANG POUR SANG ! 800 dons nécessaires tous les jours en Alsace !



Le sang est indispensable au fonctionnement du corps humain. Rien ne peut le remplacer, c'est pourquoi le don de sang est si important. Composé de globules rouges, de plasma, de plaquettes et de globules blancs, il permet à l'EFS de fabriquer et distribuer des produits sanguins labiles. **Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades.**

Les pathologies soignées grâce au don de sang

Le sang recueilli lors des dons n'est jamais utilisé immédiatement dans le cadre de transfusions. Les phases de préparation et de qualification sont nécessaires pour analyser le sang et séparer les différents constituants, les conditionner et les distribuer dans les établissements de santé. Prescrite en cas de manque de globules rouges, de plaquettes, de facteurs de coagulation, de globules blancs, la transfusion sanguine est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies.

Les produits sanguins sont prescrits dans deux grandes indications thérapeutiques :

- ◆ Les **maladies du sang** type thalassémie (anémie) et drépanocytose (maladie génétique) et les cancers (leucémies et lymphomes)
- ◆ Les **hémorragies** en obstétrique lors d'un accouchement ou lors d'interventions chirurgicales (opération ou accident)

Donner son sang : mode d'emploi

Chaque année, près de 3 millions de dons sont recueillis dans les 143 sites de prélèvement et les 40 000 collectes mobiles organisées sur tout le territoire. Pour donner son sang, il faut être majeur et avoir entre 18 et 70 ans. Pour donner son plasma et ses plaquettes, il faut avoir entre 18 et 65 ans.

Le candidat remplit un questionnaire pré-don et une secrétaire enregistre l'inscription. **Puis il est reçu par un médecin pour un entretien confidentiel, qui s'assure que le don ne présente pas de risque ni pour lui ni pour le receveur.** Déclaré apte, le donneur signe alors une fiche qui matérialise son consentement,

contresignée par le médecin. Il est ensuite accueilli par une infirmière qui prélève les tubes échantillons qui serviront aux analyses. Le prélèvement peut alors commencer, pour une durée moyenne de dix minutes.



Une collation est ensuite offerte. **Après un don de sang, il est important de se restaurer et de s'hydrater.** Ce temps de convivialité permet à l'équipe de collecte de garder un œil sur le donneur. Il est d'ailleurs conseillé de ne pas pratiquer d'effort violent dans les heures qui suivent. Il faut compter entre 30 et 45 minutes pour l'ensemble du parcours du donneur.

N'hésitez plus !

Venez donner votre sang lors des prochaines collectes les **7 janvier, 24 mars, 21 juillet** et **20 octobre 2016** à partir de 16h30.

Contact : Jean-Marie Sauner (président)
06 81 50 30 07 - csauner@laposte.net





JANVIER - Crémation des sapins



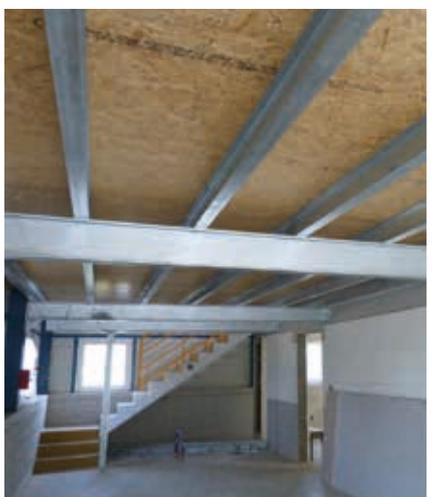
JANVIER - Fête des Aînés



JANVIER - Remise des prix du fleurissement



MARS - Travaux du Breyelgraben



MARS - Travaux du CPI



MARS - Carnaval et sa cavalcade des enfants



AVRIL - Haut-Rhin Propre



AVRIL - Haut-Rhin Propre



MAI - Fête des rues



JUIN - Visite de la forêt organisée par l'ONF





JUIN - Aubade



JUIN - Aubade



JUIN - Fête de l'été



JUIN - Fête de l'été



JUIN - Kermesse de l'école



JUIN - Kermesse de l'école



SEPTEMBRE - Forum des associations



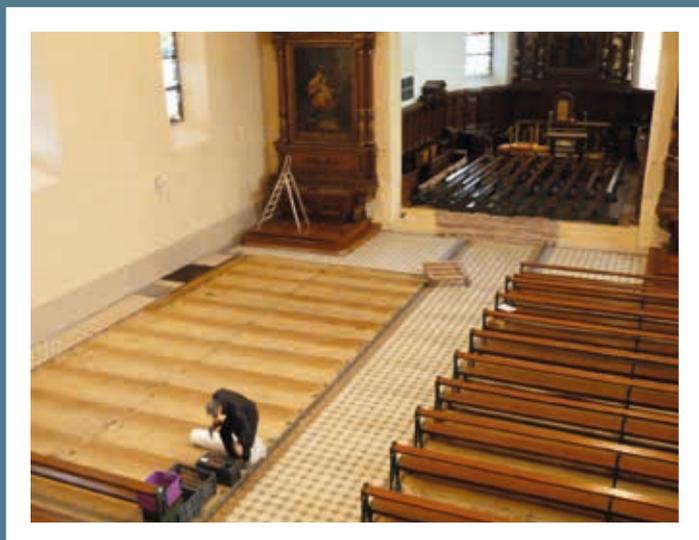
SEPTEMBRE - Forum des associations



NOVEMBRE - Remise des baudriers



NOVEMBRE - Cérémonie du 11 novembre



NOVEMBRE - Démarrage des travaux de l'église



NOVEMBRE - Nouvelle chape



NOVEMBRE - Peinture extérieure de la Chapelle Bleue



NOVEMBRE - Bistrot républicain



DECEMBRE - Saint Nicolas chez les petits et les plus grands



DECEMBRE - Décorations de Noël

Un grand merci à M. Thierry FALLER de l'entreprise SAPAM qui a offert les clémentines lors du passage du Saint Nicolas dans les écoles.

BORNE DE PROPRETÉ

Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines, de rentrer chez soi ou à l'école avec les chaussures des enfants ou les roues de poussette souillées par ces excréments.

Consciente de ce problème et soucieuse d'offrir un cadre de vie agréable à ses habitants, **la commune a mis en place des bornes de propreté** pour récupérer les crottes de chien, afin de réduire les souillures des espaces verts, des trottoirs, et surtout des venelles.

Quatre «bornes de propreté» de couleur verte, munies d'un **distributeur de sacs** et d'une **corbeille de collecte** ont été installées : rue de Zillisheim et Grand'rue aux entrées des venelles, rue des Plumes et rue de Galfingue, afin d'inciter les propriétaires à ramasser les déjections de leur animal.

Cette expérience s'avère convaincante, plus de 1000 sachets ont été utilisés en 6 mois et les venelles sont plus fréquentables.

VITESSE INADAPTÉE = DANGER



Nous recevons régulièrement des **plaintes de Hochstattois mécontents** à cause de la vitesse excessive, des stops et des priorités non respectés dans les rues de votre village. Certes, **des aménagements ont été réalisés** (ralentisseurs, pose de panneaux « Stop », rues à sens unique, des indicateurs de vitesse) mais ils n'ont réussi qu'à limiter très peu le danger.

Rouler vite pour gagner du temps, ce n'est pas un argument qui tient la route, certainement moins de 20 secondes pour la traversée du village. La logique serait que **chacun d'entre nous** fasse preuve d'un minimum de civisme et lève le pied.

Il faut savoir que chaque aménagement supplémentaire engendre des dépenses certainement très onéreuses.

Il serait tellement plus simple (et moins onéreux) que **chacun respecte le code de la route** et en particulier les **limitations de vitesse** !

École maternelle

Durant l'année scolaire 2014-2015, les enfants des trois classes ont travaillé sur le **thème du « LOUP »**. Cette approche thématique fut l'occasion de travailler avec de nombreux albums mettant en scène ce personnage. Pour compléter ces travaux, ils ont assisté au **spectacle « Capucine et le loup »**. Personnage de littérature, le loup n'en est pas moins un animal sauvage fascinant. Pour mieux le connaître, les enfants ont rendu visite aux loups du Canada du **Zoo de Mulhouse**.



Les classes des Petits et des Grands, avec la collaboration des CP, ont également œuvré dans le cadre d'un **projet en partenariat avec le CRAC** (Centre Rhénan d'Art Contemporain). Il s'agissait de transformer des lieux de l'école... (Réalizations ci-autour)

LES CE2 PASSENT LEUR PERMIS PIÉTON



Mardi 29 septembre 2015, la gendarme chef Mirjana MILIC est venue dans notre classe pour nous aider à préparer le permis piéton. Elle nous a donné « **le code du jeune piéton** » qui nous apprend à nous adapter à toutes les situations pour **circuler à pied en toute sécurité**.

Puis, nous nous sommes déplacés à pied dans les rues et les chemins de Hochstatt que nous empruntons régulièrement pour aller à l'école. Nous avons appris ce qu'il était préférable de faire quand le trottoir était encombré ou lorsqu'une voiture était mal stationnée. Nous avons également revu ce qu'il fallait absolument faire avant de traverser sur les passages piétons des carrefours les plus dangereux.

M. WILLEMANN et M. HECKLEN nous ont remis le 6 novembre des **baudriers réfléchissants** que nous devons porter lorsque nous allons à l'école, lorsque nous rentrons à la maison ou lorsque nous nous déplaçons avec notre classe. Ainsi nous pouvons être mieux vus. Avant la fin du mois de décembre, nous nous entraînerons à améliorer nos comportements lorsque nous nous déplaçons et nous passerons le permis piéton. En janvier, la gendarme chef Mirjana MILIC et M. WILLEMANN nous remettront notre **diplôme** si nous avons répondu de façon correcte au questionnaire.

Les élèves de CE2 qui vous remercient de les aider à se déplacer et à traverser en toute sérénité



UNE NOUVELLE CLASSE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Une **classe ULIS** (unité localisée pour l'inclusion scolaire) s'est implantée cette année dans les locaux de l'école élémentaire. Elle accueille pour l'instant **5 élèves venant de différentes communes**. Les enfants de l'école ont souhaité la bienvenue à ces nouveaux élèves.

Une enseignante et une AESH (accompagnante) travaillent auprès de ces enfants. Durant la semaine certaines activités permettent aux élèves de l'ULIS de suivre des apprentissages avec leurs pairs dans d'autres classes.

La classe ULIS bénéficie d'un accès direct sur l'extérieur de l'école et développe un **projet « jardin »**, avec les autres classes, pour plusieurs années.

Accueil de loisirs « les Petits Choux »

Le centre de loisirs de Hochstatt, **un service de la Communauté de Communes**, est situé dans le groupe scolaire. Vos enfants y sont accueillis durant les temps **périscolaires** (accueil sur le temps du midi et du soir jusqu'à 18h30). Les accueils **extrascolaires** (mercredis et vacances) sont organisés en alternance avec les centres de loisirs d'Illfurth et de Walheim.

L'équipe d'animation accorde une grande importance quant à la **qualité et à la diversité des activités** et ateliers proposés. Les animatrices (Marie Viron, Michèle Veyne, Mélanie Becher, Françoise Lopez, Corine Fogliani et Keila Meyer), et la directrice (Élodie Jausy) souhaitent faire de l'accueil périscolaire un réel temps de loisirs, de partage et de découverte. C'est en ce sens que cette année, nous proposons de **nombreux ateliers et partenariats avec les associations locales, des intervenants spécialisés ainsi que des animateurs et éducateurs de la Communauté de Communes** : atelier de création artistique, calligraphie, pêche, jeux en allemand, jeux sportifs,

basket, karaté, piscine, danse, multimédia, musique, citoyenneté, initiation à l'alsacien en partenariat intergénérationnel avec l'EHPAD, etc.

Nous accordons aussi une grande importance à la **décoration des locaux**. A chaque saison ou pour chaque événement (Pâques, Halloween, Noël...), le centre est transformé par les animatrices mais aussi grâce aux décorations confectionnées par les enfants. Les locaux deviennent ainsi des espaces de vie chaleureux où il fait bon vivre.

Conscients qu'il est primordial de respecter l'**équilibre alimentaire** des enfants, nous avons opté depuis la rentrée 2015 pour un **nouveau traiteur**, ECOLYS de Guewenheim, qui nous confectionne des **menus variés, équilibrés** et essentiellement composés de **produits frais et locaux**.

L'équipe d'animation reste à votre disposition.

Contact : Élodie JAUSY - Directrice de l'ALSH

03 89 32 11 27 - peri.hochstatt@cc-illfurth.fr

www.cc-secteurdillfurth.fr (rubrique GRANDIR/ENFANCE)



Atelier Accrosport



Atelier Contes



Atelier Danse classique



Atelier Jeux bilingues



Atelier Pêche



Atelier Electricité



Décoration de Noël



Fête de fin d'année



Périscolaire



POUR PROTÉGER LE CLIMAT ET NOS FORÊTS : UTILISONS PLUS DE BOIS

Par la photosynthèse, les arbres absorbent le dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz à effet de serre, pour le transformer en bois. Mais nos forêts et les utilisations du bois peuvent faire bien plus pour la **protection du climat**.

Protection durable du climat grâce à l'exploitation des forêts et aux utilisations du bois

La gestion durable de nos forêts ne doit pas seulement générer l'effet puits de carbone, mais aussi l'utilisation optimale du bois. Ce matériau naturel et renouvelable est une « prison » à carbone. Tant qu'il reste intact, il ne relâche pas de CO₂ dans l'atmosphère. Ses diverses utilisations dans la construction, le mobilier, la décoration... **consomment beaucoup moins d'énergie que les autres matériaux**, pour la plupart issus de ressources non renouvelables. Lorsque nous coupons du bois et que nous l'utilisons



pour la construction ou la fabrication, le carbone (son principal composant) qu'il a accumulé durant toute la vie de l'arbre, reste fixé.

Le bois-énergie en remplacement d'énergies fossiles

Le bois-énergie est constitué par les « déchets » ou rémanents (branches, écorces), puis par ceux de la transformation (plaquettes, sciures), enfin par le bois usagé de démolition. **Le bilan CO₂ de la combustion du bois est neutre**. Elle libère la même quantité que l'arbre prélève dans l'atmosphère pour sa croissance et que le bois mort libère si nous le laissons pourrir en forêt. La substitution du bois aux énergies fossiles permet de faire « coup double » : 1 m³ de bois utilisé dans la construction ou la fabrication évite 700 kg d'émission de CO₂ auxquels s'ajoutent 600 kg s'il sert pour la production d'énergie.

Utilisation en « cascade » pour protéger le climat

L'effet maximal de protection du climat sera obtenu en combinant judicieusement les trois modes d'utilisation : **gestion durable de la forêt** agissant comme puits de carbone, utilisation du bois d'abord comme

matériau et ensuite comme **combustible**. Dans l'idéal, nous devons d'abord utiliser la plus grande partie possible du bois d'un arbre fraîchement abattu pour construire des bâtiments ou fabriquer des produits en bois. De cette façon :

- ♦ Le carbone fixé ne sera libéré que plus tard,
- ♦ L'utilisation d'autres matériaux consommant plus d'énergie et non renouvelables est évitée,
- ♦ De la place est disponible en forêt pour la croissance de nouveaux arbres et pour préserver sa santé.

Les forestiers adaptent leur gestion pour préserver la santé de nos forêts

Toutes les préconisations pour adapter la gestion forestière aux changements climatiques sont liées au renforcement de la vigueur des arbres. Un écosystème diversifié en milieu, en espèce et en génétique, a plus d'atouts pour s'adapter aux changements. Tout d'abord, il convient de ne pas céder à la panique en remplaçant nos essences forestières sensibles par des essences méditerranéennes ! Place à la raison en intégrant les incertitudes actuelles, par une gestion reposant sur les priorités suivantes :

- ♦ **Être attentif au choix des essences** en effectuant un diagnostic approfondi des conditions du milieu. Les capacités de résistance aux canicules et aux sécheresses sont variables selon les espèces.
- ♦ **Favoriser le mélange des essences** pour limiter les problèmes sanitaires.
- ♦ **Améliorer la disponibilité en eau** pour les arbres en réduisant l'évaporation directe (jusqu'à 30 % en peuplement fermé) par des coupes d'éclaircie régulière et suffisamment vigoureuses.
- ♦ **Préserver les sols** en évitant le tassement qui est aussi préjudiciable au développement racinaire.
- ♦ **Soigner les travaux de plantation** pour permettre un bon développement racinaire.
- ♦ **Aménager des chemins forestiers** pour permettre le transport des bois sur camion et éviter ainsi de longs traînages au tracteur générant un mauvais bilan carbone et énergétique.

Nous vous invitons à participer à la protection du climat, en utilisant plus de bois et en contribuant à la gestion durable de nos forêts. L'ancien slogan « **Plus il y aura du bois dans votre vie, plus il y aura de la vie dans nos forêts** » est plus que jamais d'actualité !

Contact : Association Forestière du Sundgau et du Jura alsacien - www.forestiersdalsace.fr

Les domaines d'intervention des gardes champêtres du secteur de Walheim sont très variés : un troupeau de moutons en divagation, un chien errant capturé et transporté en fourrière, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, des plaintes suite à l'utilisation d'une tondeuse les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive !

Mais intéressons-nous aujourd'hui à un domaine entrant dans le cadre de la santé publique : **les plantes invasives**.

LA BERCE DU CAUCASE

Comme son nom l'indique, cette plante est **originnaire du Caucase**. Excellente fourragère, Staline a convaincu les paysans russes d'en planter, jusqu'à ce que sa toxicité soit prouvée.

En effet cette magnifique ombelle blanche, pouvant atteindre 4 mètres de hauteur, dont la sève est photo sensibilisante, peut provoquer de **graves brûlures**.

Reconnaitre la plante

Plante herbacée, pouvant atteindre **entre 2 et 4 mètres de hauteur**, elle aime l'humidité et affectionne particulièrement le bord des cours d'eau. Les fleurs sont des ombelles d'un diamètre impressionnant composées de quantité de petites **fleurs blanches**. Les feuilles peuvent atteindre 1 mètre de long sur



50 cm de large. Les tiges d'un diamètre de 5 à 10 cm, sont cannelées, souvent tachetées de pourpre et couvertes de poils blancs.

Les fruits sont des **diakènes**, secs, ovales et largement ailés, à odeur de résine.

Méthode de lutte

Ne « cultivez » pas cette plante et informez les propriétaires de jardins et les riverains des risques pour la santé et la biodiversité.

Pour cette plante vivace, la meilleure gestion est de prélever les ombelles dans des sacs, avant que les graines ne soient mûres, et de les **incinérer** (surtout **pas de compostage**).

Pour les petits foyers ou les zones en cours de colonisation, on privilégiera l'**arrachage annuel des pieds** en prenant soin de prélever 10 à 20 cm de racine (pour éviter les repousses) jusqu'à épuisement de la banque de graines du sol (3 à 5 ans).

Pour les foyers plus importants, les moyens se concentreront sur le **contrôle de la montée en graine** avec un suivi annuel : prélèvement des ombelles des individus matures, décaissement des 5-10 cm de sol superficiel et élimination adaptée des sols souillés (incinération, filtrage).

La **fauche régulière** ou le **pâturage précoce**, conseillés pour affaiblir la plante, retardent la montée en graine sans forcément l'empêcher. Ces opérations peuvent compliquer le repérage des ombelles car les individus matures sont prostrés. Sa présence est mal connue, aidez-nous à la localiser.

Règlementation

La présence de la Berce du Caucase modifie les milieux naturels et appauvrit la faune et la flore native. Elle se développe en forte densité et peut se disperser rapidement si les graines sont transportées le long d'une rivière.

Malgré sa dangerosité, elle ne fait l'objet, pour l'instant, d'aucune réglementation.

Toutefois, les zones colonisées sont dangereuses et doivent par conséquent être signalées.

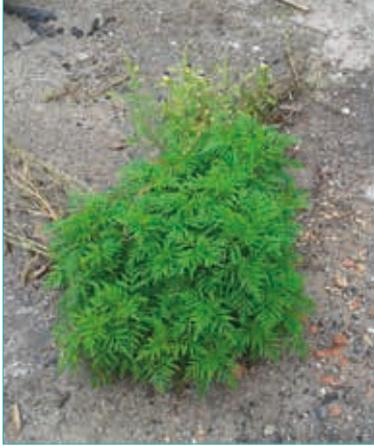
L'AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Cette plante est apparue en Alsace au début des années 2000.

Elle est déjà bien implantée dans d'autres régions de France, notamment en région Rhône-Alpes où elle pose de nombreux **problèmes d'allergies** sous forme diverses : rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme, urticaire ou eczéma mais aussi fatigue ou insomnie. Les symptômes apparaissent aux environs de **mi-août**, période à laquelle la plante libère son pollen.

6 à 12% de la population serait sensible à l'ambroisie.

Reconnaître la plante



Elle apparaît sous forme de cotylédons entre avril et mai. Elle pousse généralement sur les **terrains vagues, les bords de route, les voies ferrées** mais affectionne aussi les cultures de printemps, particulièrement le **tournesol**, mais aussi le **maïs**.

Les graines pouvant se retrouver dans les mélanges de graines pour oiseaux, **surveillez les abords des mangeoires à oiseaux**.

Les inflorescences apparaissent fin juin, juillet. Les **fleurs de couleur jaune** libèrent leur pollen vers la mi-août jusqu'à septembre.

Les tiges sont généralement poilues, fortement ramifiées, d'une hauteur de 70 cm en moyenne. Les tiges deviennent rougeâtres avec le temps.

Sa hauteur de croissance dépend de la nature du sol et de l'ensoleillement. Elle varie entre 10 et 180cm

La couleur de la face supérieure des feuilles est identique à la couleur de la face inférieure.

Méthode de lutte

Pour une efficacité maximum, la plante doit être **arrachée avant la formation des graines**.

Les méthodes de lutte sont variées : elles vont du simple arrachage pour quelques pieds à des solutions de **broyage, binage, déchaumage** ou **désherbage** en fonction de l'étendue ou de la nature du sol.

Règlementation

Dans le Haut-Rhin, un arrêté préfectoral du 12 octobre 2006 rend obligatoire la destruction de cette plante.

L'ambrosie est l'affaire de tous

En cas de suspicion, merci de contacter les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim : walheim@brigade-verte.fr



SERVICE JEUNESSE

Le Service Jeunesse de la CCSI propose chaque année de nombreuses activités pendant les vacances scolaires pour les enfants de 3 à 12 ans et les jeunes de 12 à 16 ans.

A chaque période de vacances sont organisées des activités variées et adaptées à tous les publics, des activités sportives (VTT, football, tir à l'arc, escalade, équitation, paintball...), découverte (initiation à la photographie, activités créatives, cuisine, sensibilisation à la nature et à l'environnement...) et de loisirs (parcs aquatiques, parcs de loisirs, parcs animaliers...). Ces activités se déroulent à la semaine sous forme de mini stages, à la journée ou à la demi-journée.

L'année 2016 sera riche de nouveaux projets avec notamment la mise en place dès le début d'année d'un Conseil Intercommunal de Jeunes, l'aménagement d'un espace dédié aux jeunes, mais également le développement de nouvelles activités axées principalement sur l'observation du patrimoine, de la faune et de la flore de notre territoire.

Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr rubrique Jeunesse

Contact

Noémie LOPEZ-WIOLAND, responsable du service jeunesse
03 89 08 45 41 - jeunesse@cc-illfurth.fr

SERVICE PERISCOLAIRE

Rôle d'accueil des enfants dans un cadre agréable et sécurisé selon un projet pédagogique défini.

Cf article sous la rubrique les P'tits Choux



Contact

Marie Odile HECKLEN, responsable du service
06 74 58 67 49 - periscolaire@cc-illfurth.fr

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles les Cigognes est un lieu de gestion de l'offre et de la demande de garde du jeune enfant ; mais aussi un lieu d'information et d'orientation, de documentation. Le Relais propose toute l'année des temps d'animations, de rencontres et d'échanges.

A destination à la fois des familles, des assistantes maternelles et des futures assistantes maternelles, le Relais propose :

- ♦ d'informer sur les différents modes de garde et de mettre en relation les familles avec les assistantes maternelles agréées disponibles ;
- ♦ d'apporter des informations actualisées sur la profession d'assistante maternelle ;
- ♦ de renseigner les familles et les professionnelles sur la fonction d'employeur et de les accompagner dans leurs démarches administratives ;
- ♦ des conférences, des réunions d'informations, des ateliers d'éveil et des ateliers parents-enfants.

LES PERMANENCES D'ACCUEIL DU PUBLIC :

- lundi de 13h à 18h
 - mardi de 13h à 16h30
 - vendredi de 8h à 12h
- Et sur rendez-vous.



Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr rubrique Petite enfance

Contact

Marie HANSER, responsable du Relais
03 89 25 55 68 - ram@cc-illfurth.fr

Relais : au rez de jardin de la CCSI à Illfurth



Communauté de Communes du
Secteur d'Illfurth

Service Jeunesse

Service Culture

Service Développement local, Urbanisme
et Environnement

Service Economie

Service Assainissement

Service Valorisation des déchets

Piscine

Assistantes maternelles

Périscolaire

LA PISCINE

La piscine intercommunale de TAGOLSHEIM a totalisé environ 55 529 entrées, tous publics confondus (écoles, public, associations, école de natation, aquagym, etc.) en 2014. Elle accueille actuellement 27 écoles primaires et 3 collèges, soit un total de 15 560 écoliers sur une année scolaire.

La piscine propose actuellement les activités suivantes : l'Ecole de Natation Intercommunale, les cours d'Aquagym, les mini-stages de natation pendant les vacances scolaires, le Club de natation. D'autres associations fréquentent également la piscine comme l'ASCL HOCHSTATT, l'IRON CLUB TRIATHLON de DANNE-MARIE ou encore l'AMVSD (Association Mieux Vivre Son Diabète).

La piscine propose également un créneau réservé aux seniors ainsi qu'aux femmes enceintes (appelé « Créneau Sérénité ») tous les mardis de 15h30 à 16h30 (hors vacances scolaires).

La nouvelle structure disposera quant à elle de deux bassins : un Bassin Sportif de 25 mètres et de 5 lignes d'eau (il y en a 4 actuellement) et un Bassin d'Apprentissage qui permettra notamment la mise en place d'activités nouvelles telles que les Bébés-Nageurs, cours d'Aqua-Bike, Aqua-Fitness, Circuits-Trainings, etc. Elle proposera aussi un espace « Bien Etre » composé d'un Sauna-Hammam-Jacuzzi et d'un espace détente.

Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr ▶ rubrique Piscine

Contact

Sophie SCHOENING, responsable de la piscine
03 89 25 51 77 - pisine@cc-illfurth.fr

SERVICE ECONOMIE

Développer son entreprise dans le secteur d'Illfurth est plus facile depuis la création du service économique. Le chargé de développement économique réalise sur rendez-vous un accueil personnalisé pour les entreprises qui souhaitent développer leur entreprise sur le territoire.

En lien avec les chambres consulaires CCI et CMA, il donnera les éléments d'information essentiels permettant de les aiguiller dans leur recherche de financements, de trouver des solutions d'implantation ou de pouvoir s'associer aux synergies d'entreprises locales. Pour aider les entreprises à se développer, la communauté de communes propose des locaux professionnels en location ainsi que des terrains en zones d'activités.



Contact

Maxime COREMERAIS, responsable du service
03 89 25 53 68 / 06 45 27 95 86 - economie@cc-illfurth.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT LOCAL, URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Ce service assure plusieurs missions. Tout d'abord, la CCSI a en charge la réalisation, la mise en œuvre et le suivi du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), anciennement le plan d'occupation des sols. Ce plan vise à améliorer le cadre de vie du territoire et à anticiper les changements futurs du territoire intercommunal. Il détermine et régleme l'usage des sols. La CCSI instruit ainsi les permis de construire, de démolir et d'aménager. La révision de ce document a été lancée fin 2015. Dans ce contexte, les habitants peuvent participer à la réflexion sur l'avenir de leur territoire à travers des ateliers thématiques organisés par la CCSI.

Par ailleurs, ce service a aussi en charge le GER-PLAN : un outil de réflexion et d'actions visant à aménager et à gérer de manière durable l'espace rural. Son objectif est de concilier activité agricole, expansion urbaine et préservation du paysage, des milieux naturels et des ressources.

Des actions sont menées chaque année dans ce sens depuis 2005 : animations nature, renaturation de cours d'eau, utilisation d'alternatives aux pesticides, plantation de vergers et d'arbustes locaux, collecte de pneus agricoles, etc.

Enfin, ce service coordonne les projets intercommunaux qui permettent de développer durablement le territoire et qui ne sont pas en lien direct avec les autres services tel que le TACCSI.

Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr → rubriques Urbanisme et Environnement & cadre de vie

Contacts

Charlotte SEIBERT, responsable du service
03 89 25 52 14 - dl@cc-illfurth.fr

Sylvie REICHEL, Instructrice du droit des sols
03 89 40 00 50 - urba@cc-illfurth.fr

SERVICE VALORISATION DES DÉCHETS

Ce service assure la gestion des déchets ménagers provenant de la vie quotidienne de ses habitants. Depuis la mise en place de la Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères en 2013, la Communauté de Communes assure la collecte en porte à porte :

- ♦ des ordures ménagères résiduelles (en sacs rouges prépayés) : 425,15 tonnes pour 2014
- ♦ des biodéchets (sachets biodégradables, bio-seau, conteneurs) : 583,04 tonnes pour 2014
- ♦ des déchets ménagers recyclables (en sacs jaunes) : 716,28 tonnes pour 2014

DÉCHETS MÉNAGERS ACCEPTÉS À LA DÉCHETTERIE :

- papiers-cartons
- ferrailles et métaux non ferreux
- déchets verts
- bois
- gravats
- encombrants
- huiles de vidange et friture
- déchets d'équipements électriques et électroniques
- peintures et déchets toxiques
- batteries
- piles
- ampoules
- et néons.

la collecte du verre se fait par le biais de 24 bennes disposées dans les 10 communes membres et devant la déchetterie.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Service Valorisation des Déchets a recruté un ambassadeur du tri qui veille à la sensibilisation et à l'amélioration des usagers aux bons gestes de tri.



Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr → rubrique Tri et déchets

Contacts

Carole MULLER, responsable du service
03 89 25 44 88 - om@cc-illfurth.fr

Michaël OLEXA, ambassadeur du tri
03 89 08 45 42 - tri@cc-illfurth.fr

SERVICE CULTURE

Le service culturel de la CCSI propose durant l'année des actions culturelles incluant :

- ♦ spectacles en temps scolaire (pour nos 900 élèves des écoles élémentaires et maternelles) ;
- ♦ spectacles tous publics (cinéma de plein-air, spectacles des Régionales d'Alsace, les rencontres Pot'Arts, divers spectacles et concerts en partenariat avec les associations) ;
- ♦ des actions diverses telles les Journées Européennes du Patrimoine (JEP), des résidences d'artistes (Stuwa en collaboration avec le Pays de Sundgau - PETR) ;
- ♦ des actions pédagogiques d'éducation artistique réunissant les forces vives de la CCSI.

Au travers de ces différentes actions se sont aussi formés des partenariats avec des associations locales (culturelle, socio-éducative, économique) et des bénévoles, qui assurent toute la partie conviviale de certaines manifestations.

Le service culturel est aussi un « outil » qui vous permettra de vous aider et/ou vous conseiller dans vos projets associatifs, voire personnel en lien avec la culture et le patrimoine (constitution de dossier, recherche spécifiques pour vos organisations).

Service de proximité, à dimension humaine, au cœur du développement du territoire, ce service reste ouvert à toutes les propositions tendant à développer par la culture, la cohésion sociale, le vivre ensemble, l'échange sur notre territoire

Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr → rubriques Culture

Contact

Serge Macri, responsable du service
03 89 25 08 45 47 - culture@cc-illfurth.fr



SERVICE ASSAINISSEMENT

La CCSI assure les compétences de collecte et de traitement des eaux usées. Le service public d'assainissement collectif dessert environ 10 390 habitants, soit 4 044 abonnés avec un linéaire de réseau de 90km.

La CCSI a en charge le fonctionnement des ouvrages, leur entretien, la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. Elle exploite ces réseaux d'assainissement en régie. Elle a confié à la société Lyonnaise des Eaux (agence SOGEST) l'entretien et l'exploitation des ouvrages de traitement, des postes de relèvement, l'entretien des bassins d'orage ainsi que l'entretien et l'exploitation des stations d'épuration. Enfin la Société AGRIVALOR a en charge la valorisation agricole des boues.

Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2015, la CCSI a également la compétence du service assainissement non collectif (SPANC) qui a pour mission :

- ♦ le diagnostic des installations existantes ;
- ♦ le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique ;
- ♦ le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves réhabilités.

Plus de renseignements

www.cc-secteurdillfurth.fr → rubrique Assainissement

Contact

Gilles MOCKLY, responsable du service
gilles.mockly@cc-illfurth.fr
Sabine MUNSCH, responsable administrative
assainissement@cc-illfurth.fr



CCSI

Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth

2 place du Général de Gaulle
68720 ILLFURTH
Tél. 03 89 25 44 88 / Fax 03 89 25 53 67

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

NOUVELLE RÉFORME TERRITORIALE

La **Loi NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prescrit l'élaboration d'un **nouveau schéma départemental de coopération intercommunale** intégrant de nouvelles orientations.

Un projet a été présenté à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 9 octobre dernier et a été transmis aux EPCI et aux communes.

Le **nouveau seuil des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale** (EPCI) à fiscalité propre a été fixé à 15 000 habitants ; ce seuil peut être abaissé à 5 000 habitants dans les zones à faible densité démographique et les zones de montagne (c'est le cas de la communauté de communes du Jura Alsacien).

Dans le Sundgau, seule la communauté de communes de la Porte d'Alsace dépasse le seuil des 15 000 habitants. C'est pourquoi, le Préfet a proposé un **schéma de fusion** des 6 autres communautés de communes sur les 7 que comprend le territoire.

Les **112 communes** et les **7 communautés** de communes du Sundgau devront **donner leur avis sur les futurs périmètres**. Afin de disposer des éléments permettant de se prononcer sur ce schéma, l'ensemble des présidents des communautés de communes ont confié à un bureau d'études un **audit sur les compétences, la fiscalité et les finances**.

Plusieurs scénarios de fusion sont actuellement à l'étude :

- ♦ Une entité unique
- OU
- ♦ deux entités distinctes composées :
- de 4 communautés de communes

pour l'une, soit les communautés du secteur d'Illfurth, d'Altkirch, de la Vallée de Hundsbach, de l'Ill et Gersbach ;

• de 3 communautés de communes pour l'autre, soit les communautés de communes Porte d'Alsace, de la Largue, du Jura Alsacien.

Lors de la dernière réunion des présidents de communauté de communes et des directeurs généraux des services, il a été convenu qu'une proposition cohérente sera présentée au Préfet, au plus tard courant janvier 2016.

A priori, la proposition qui aura obtenu l'accord de plus de 50 % des conseils municipaux représentant 50 % au moins de la population totale de l'EPCI sera retenue.

Le Préfet prendra un arrêté avant le 31 décembre 2016 pour une **entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017**.

Au 1^{er} janvier 2017, date d'entrée en vigueur des nouveaux périmètres, tous **les syndicats seront supprimés** et l'ensemble des **compétences sera repris par la (ou les) future(s) communauté(s) de communes**.

La communauté de communes du Secteur d'Illfurth s'est prononcée **contre le schéma présenté par le Préfet**. Elle propose une fusion des communautés de communes du secteur d'Illfurth, d'Altkirch, de la Vallée de Hundsbach, d'Ill et Gersbach.

Le Conseil Municipal a également suivi cet avis, à l'unanimité, lors de sa séance du 2 décembre 2015.



CALENDRIER

Le schéma devra être arrêté par le Préfet avant le 31 mars 2016, selon le calendrier suivant :

D'OCTOBRE A MI DECEMBRE 2015 : consultation des EPCI et des communes

Consultation des organes délibérants des EPCI et des communes concernés par la proposition de modification de la situation existante. Ceux-ci se prononcent dans un délai de 2 mois. A défaut d'avis dans ce délai, l'avis est réputé favorable.

Les avis et le projet sont transmis à la CDCI.

DE MI DECEMBRE 2015 A MI MARS 2016 : consultation de la CDCI

La CDCI dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer.

Les propositions d'amendements, adoptées par la CDCI à la majorité des deux tiers de ses membres, sont intégrées dans le projet de schéma.

Le schéma est arrêté par le Préfet au plus tard le 31 mars 2016.

JUSQU'AU 15 JUIN 2016 : définition des projets de périmètre

Dès la publication du schéma et jusqu'au 15 juin 2016, le Préfet définit des projets de périmètres pour les mesures figurant au schéma : création, transformation, fusion ou dissolution d'EPCI, modification de périmètre.

Les EPCI et les communes consultés ont 75 jours pour se prononcer à partir de la notification aux collectivités du projet d'arrêté de périmètre.

DE JUIN A AOÛT 2016 : consultation des communes et des EPCI

L'accord doit être exprimé par 50% au moins des conseils municipaux représentant 50 % au moins de la population totale de l'EPCI, y compris le conseil municipal représentant un tiers de la population totale.

A défaut de délibération dans les 75 jours suivant la notification, l'avis est réputé favorable.

S'il y a accord : le Préfet prend un arrêté fixant le périmètre avant le 31 décembre 2016.

DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2016 : procédure de passer outre

A défaut d'accord des collectivités consultées, le Préfet peut passer outre, après avis de la CDCI qui doit se prononcer dans un délai d'un mois. Par contre, il est tenu d'intégrer les propositions de modifications de périmètre figurant au schéma et adoptées à la majorité des 2/3 des membres de la CDCI.

Les mesures sont prises avant le 31 décembre 2016 par arrêté préfectoral.

1er JANVIER 2017 : ENTREE EN VIGUEUR DES ARRETES DE PERIMETRE

La Communauté de Communes d'Illfurth est dotée d'un document d'urbanisme intercommunal : PLU intercommunal depuis 2007 avant d'avoir été un POS intercommunal établi dans les années 1980.

Une révision a été décidée afin d'y intégrer le volet environnemental (Grenelle) et celui de l'habitat. Ce projet a été retenu comme projet lauréat par le ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et des Ruralités et a fait l'objet d'une aide financière exceptionnelle de 20 000 euros.

UN PLUI, POURQUOI ?

Le PLUI est un **projet commun à l'ensemble des communes** de la communauté de communes dans un **objectif de développement durable**. Il permet d'avoir une véritable réflexion sur l'habitat, l'économie, les transports, les déplacements, le patrimoine et les paysages, l'agriculture.

OBJECTIF

Le PLUI a pour ambition de bâtir un projet d'ensemble coordonné et cohérent au sein duquel chacune des communes faisant partie de la communauté de communes du secteur d'Illfurth s'inscrita tout en préservant ses spécificités. Le but est de **maintenir et développer un territoire dynamique** ainsi qu'une **évolution et organisation durable** du territoire communautaire.

ENJEUX

- ◆ Avoir une vision perspective du territoire – Analyse des 10 dernières années 2005 à 2015
- ◆ Prendre en compte et préserver les besoins en surfaces agricoles. Recenser l'ensemble des dents creuses pour limiter l'espace de l'habitat
- ◆ Préserver et valoriser l'environnement et le cadre de vie
- ◆ Adapter les règles d'urbanisme aux nouvelles normes de performance énergétique et aux nouvelles formes d'habitat
- ◆ S'assurer de la cohérence des politiques publiques. Être en cohérence avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et de la loi ALUR
- ◆ Voir l'intérêt de chaque projet communal dans l'intercommunalité.

Deux bureaux d'études ont été retenus pour l'élaboration de la révision du PLUI :

- ◆ **CITTANOVA**
- ◆ **ECOSCOPI** pour la partie environnementale

Durant cette procédure, des **réunions publiques** de concertation sur différents secteurs du territoire sont prévues. Des **soirées thématiques** (économie, zones humides, habitat, installations classées, protection de l'environnement), sont organisées à destination des élus. Une communication spécifique est mise en place pour informer les habitants et organiser la concertation.

UN PLUI S'ÉLABORE EN 5 PHASES DISTINCTES :

PHASE 1 : Analyse territoriale – diagnostic

Ce travail met en évidence les besoins, les atouts, les faiblesses du territoire pour pouvoir mieux identifier les enjeux.

PHASE 2 : Elaboration du projet d'aménagement et développement durables (PADD)

Le PADD établit la feuille de route et les orientations politiques pour le territoire.

À partir de l'analyse territoriale et des enjeux définis, un scénario d'aménagement sera retenu.

PHASE 3 : Définition des orientations d'aménagement et de programmation du règlement et du zonage

Les orientations d'aménagement porteront sur différentes thématiques : l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements en restant en cohérence avec les orientations établies dans le PADD.

PHASE 4 : Etablissement du PLUI – Projet et enquête publique

Le dossier PLUI doit comporter le rapport de présentation, le projet PADD, les orientations d'aménagement et de programmation, le règlement et le plan de zonage.

PHASE 5 – Consultation des personnes publiques associées

(Etat, Conseil Départemental, Conseil Régional, Chambres Consulaires...)

Après avoir établi le dossier PLUI, le Conseil Communautaire arrête le projet qui est soumis à une enquête publique et aux personnes publiques associées. Après consultation, le dossier du PLUI est approuvé par le Conseil Communautaire.

NOCES D'OR 2015

M. et Mme LOSTUZZO Graziano et Catherine le 22/10/1965
M. et Mme NOBEL Charles et Christiane le 20/08/65
M. et Mme ZINDERSTEIN Léon et Marie-France le 16/07/65
M. et Mme DEYBER Gérard et Monique le 02/07/65
M. et Mme FREIERMUTH Rodolphe et Anneliese le 07/05/65
M. et Mme LESAGE Jean-Paul et Nicole le 20/03/65
M. et Mme SCHYRR Maurice et Jeanne le 19/03/65

NOCES D'OR 2014 (Messager 2015)

M. et Mme BRONNER Jean-Paul et Francine le 03/04/1964
M. et Mme NEEF Gilbert et Simone le 23/10/1964

NOCES DE DIAMANT 2015

M. et Mme HIRTZLIN Roland et Cécile le 11/11/1955
M. et Mme DIETSCH Pierre et Evelyne le 18/06/1955



MARIAGES 2015

GHOUL Abdelkarim et KARA Elif le 06 février
BRIDEN Morgan Xavier et VERLEZZ GIL Mariafernanda del Valle le 23 mai
NEFF Olivier et SURIC Christelle le 09 juin
NEVES Paolo et PFLIEGER Juliette Reine Marie Anne le 11 juillet
ADAM Adrien Maurice et COPPULA Amber Elizabeth le 19 septembre
SCHERER Jean-Marie et PETITO Isabelle le 03 octobre
SANCHEZ Bruno Henri Joseph et MANNARELLI Lucile Charlotte le 27 novembre



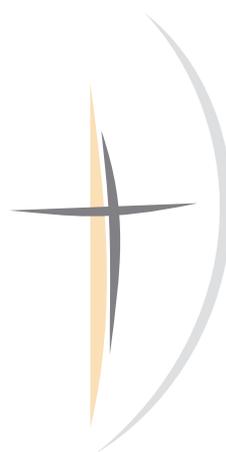
NAISSANCES 2015

SCOLLO Luna Valentina le 16 janvier
CORSICO Emilio le 21 janvier
LUCATO Lana le 22 janvier
FINCK Aaron Serge Emmanuel le 04 février
BARTH Florent Joseph Tobias le 1^{er} avril
HASSLER Lucie Emma le 16 avril
CROIZÉ-POURCELET Gabriel Gilles Wlodymir Jean Marie le 1^{er} mai
CICHECKI Louis le 03 mai
BALLESTER Aimie Nadine Adèle le 17 mai
BACHER Charlotte Chloé le 1^{er} juillet
REITZIG Agathe Elsa le 05 juillet
SEILLER Louise Joséphine le 26 août
NEUMANN Emma le 24 septembre
ADRIEN Jules Charles Robert le 1^{er} octobre
CODOGNOTTO SCARAVELLA Giulia le 04 octobre
VEYNE Sacha Lucien Thierry le 10 octobre
JAOUEN Romane le 18 novembre



DECES 2015

FLAD Roger Jean le 20 janvier
RIEG épouse ROMERO Nicolas le 21 janvier
JUNG veuve GENEWE Yvette Louise le 30 janvier
HAXAIRE Jacques Eugène Charles le 24 février
ALTENBACH veuve BIXEL Yvonne Suzanne le 25 février
REIN veuve KUTTLER Marie Rose le 11 mars
NEFF veuve HUTH Alice Thérèse le 09 avril
ROMANI Dino Jean le 10 avril
BARTH Florent Joseph Thobias le 21 avril
BEN HAMOU veuve CHARPENTIER Huguette Claire le 26 avril
BRISINGER veuve SENG Emma le 03 mai
SORARU Michèle Béatrice le 23 mai
SIFFERT Bernard Marie Joseph Camille le 08 juillet
MAURER Marie Thérèse le 12 juillet
SCHNEBELEN Roger le 16 juillet
BRUNNENGREBER veuve SPECKLIN Marcelline Hélène le 06 août
DAMANINS Pierre Paul le 11 août
HELL Jean-Paul Joseph le 13 août
VERSANNE veuve KAEMMERLEN Claudia le 31 août
LIVET veuve COURTIAL Marie Claire Noëlle le 1^{er} septembre
WOLF Monique Marie Catherine le 03 septembre
BAUER André le 27 septembre
POLEDNIK veuve RUSCH Angèle Marie le 27 septembre
GOETSCHY Robert Henri Lucien le 04 octobre
GODINAT veuve BIKARD Marguerite Anne le 09 octobre
SCHWIMMER veuve WOLF Marie-Thérèse le 22 octobre
ZINCK veuve STEIGERT Marie-Rose le 09 novembre
WALCH veuve LARIVIERE Monique Suzanne le 29 novembre
LESPINGAL veuve BRENGARD Raymonde Marie le 29 novembre
MILLIET Willy Louis Charles le 04 décembre
KNOPF veuve FUTSCH Jeanne Liliane le 25 décembre
HOFF veuve HELGEN Marthe Marguerite le 27 décembre



Nouveau commerçant



JUST'IN BEAUTY

Esthéticienne diplômée depuis 5 ans, Justine se déplace à votre propre **domicile** pour tous vos soins de beauté.

Épilation, soin du visage, maquillage, rehaussement de cils et également prothèse ongulaire, plus besoin de vous déplacer, elle saura vous satisfaire grâce à ses prestations de qualité tout en partageant avec vous un agréable moment.

Du lundi au samedi

Infos et RDV : 07 78 12 48 67

Agenda 2016

Janvier

Dimanche 24 à 16h30 - Concert du Nouvel An
Salle de Musique (Société de Musique)

Dimanche 31 à 12h - Repas paroissial
Salle Elisabeth Schyrr (Les Amis de l'Orgue)

Février

Samedi 6 à 20h15 / dimanche 7 à 14h30 - Théâtre Alsacien de Sausheim « Wàs isch jetz dàs fir einer?... »
Salle de Musique (Œuvres Saints Pierre et Paul)

Mardi 9 - Carnaval à l'Ehpad - Œuvre Schyrr (ABEOS)

Dimanche 21 à 12h - Repas carpes frites
puis **après-midi dansant avec l'orchestre Krutzkopf**
Salle de Musique (Société de Musique)

Samedi 27 en matinée Cavalcade des enfants
Dans le village (AOSE)

Samedi 27 & dimanche 28 - Théâtre « Les belles sœurs » d'Eric Assous - Les Villotins
Salle de Musique (ASCL)

Dimanche 28 - Thé dansant avec orchestre
Salle Elisabeth Schyrr (Lion's Club au profit de l'ABEOS)

Mars

Vendredi 4 et samedi 5 - Théâtre « Les belles sœurs » d'Eric Assous - Les Villotins - Salle de Musique (ASCL)

Samedi 5 à 14h - Tournoi d'échecs Blitz René Guerre - Salle Elisabeth Schyrr (ASCL)

Vendredi 11 et Samedi 12 - Marché de Pâques
Ehpad Œuvre Schyrr (ABEOS)

Du 19 au 26 - Vente de Lamalas de Pâques
(Œuvres Saints Pierre et Paul)

Dimanche 20 à 17h - Audition de l'école de Musique - Salle de Musique (Société de Musique)

Judi 24 de 16h30 à 19h30 Don du sang
Salle Elisabeth SCHYRR (Donneurs de sang)

Vendredi 25 à 12h - Carpes-frites
Sur place ou à emporter - Stade de football (ASH)

Avril

Samedi 2 à 8h - Opération Haut Rhin propre - Ateliers municipaux

Dimanche 17 à 17h - Concert de Printemps sur le thème De Funès. En deuxième partie l'Harmonie de Morschwiller - Salle de Musique (Société de Musique)

Mai

Dimanche 1^{er} à 8h30 - Marche du muguet
Départ stade de football (ASH)

Dimanche 8 - Fête des rues (Comité des Fêtes)

Samedi 28 à 8h - Journée citoyenne - Ateliers municipaux

Juin

Samedi 4 à 17h - Gala de gymnastique et danse
Salle de Musique (ASCL)

Samedi 25 à 10h - Kermesse - Cours des écoles (AOSE)

Samedi 25 à 19h30 - Fête de l'été - Etang en face du centre de première intervention (Comité des Fêtes)

Mardi 28 à 19h - Audition de l'école de Musique
Salle de Musique (Société de Musique)

Juillet

Judi 21 de 16h30 à 19h30 - Don du sang
Salle Elisabeth SCHYRR (Donneurs de sang)

Septembre

Samedi 10 de 14h à 17h - Forum des associations
Salle Elisabeth SCHYRR (Comité des Fêtes)

Octobre

Dimanche 2 à 12h - Repas carpes frites
puis **après-midi dansant avec l'orchestre Krutzkopf**
Salle de Musique (Société de Musique)

Samedi 8 - Soirée dansante avec repas
Salle Elisabeth Schyrr (ABEOS)

Dimanche 9 à 17h - Concert d'automne
Salle de Musique (Société de Musique)

Judi 20 de 16h30 à 19h30 - Don du sang
Salle Elisabeth SCHYRR (Donneurs de sang)

Novembre

Samedi 19 à 20h - Concert Banquet Bal de la musique suivi d'un **repas et d'une soirée dansante**
Salle de Musique (Société de Musique)

Dimanche 20 à 10h30 - Messe Sainte Elisabeth suivie
vente de gâteaux et objets de Noël (Ehpad Œuvre Schyrr)

Vendredi 25 à 10h - Marché de Noël salle Elisabeth Schyrr (AOSE)

Vendredi 25 à 18h - Illuminations de Noël face à l'église

Dimanche 27 à 10h - Animation de la messe de Ste Cécile - Eglise de Hochstatt (Société de Musique)

Dimanche 27 à 12h - Repas de la Ste Cécile
Suivi d'un **après-midi dansant**
Salle de Musique (Société de Musique)

Décembre

Week-ends de l'Avent - Vente de Bredalas de Noël
(Les Œuvres Saints Pierre et Paul)

Dimanche 11 à 15h - Fête de Noël des musiciens et de l'école de musique - Salle de Musique



TERRASSEMENT HARTMANN

Depuis 1951

20 rue de la Carrière 68720 HOCHSTATT
Tél. 03 89 61 04 41 Fax. 03 89 61 05 81

Certifié
ISO 9001

TERRASSEMENT

CREATION ET
CURAGE D'ETANGS

TRAVAUX
D'AMENAGEMENTS

LOCATION D'ENGINS

www.terrassement-hartmann.com



Crédit Mutuel

LA banque à qui parler

www.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL DE LA RÉGION D'ILLFURTH
6, GRAND RUE – 68720 ILLFURTH



FÉLIX FAURE, PAYSAGISTE CONCEPTEUR

Entreprise de paysage récemment installée à Hochstatt, spécialisée dans la conception et l'aménagement de jardins.

Fort d'une quinzaine d'années d'expérience, Félix vous accompagne dans l'élaboration de vos projets, de la conception (plans, devis) à la réalisation, selon votre budget et vos envies.

Passionné par son métier, Félix vous apportera ses précieux conseils.

Principales réalisations :

- jardins traditionnels et contemporains
- tailles spécifiques (bonsaïs, topiaires, arbres structurés)
- bassins de baignade naturels
- fontaines
- entretien de jardins (ponctuels ou à l'année)

Contact : **06 41 75 13 35 / ffe@neuf.fr**

+ de photos

www.facebook.com/FaureFelixPaysage